

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
SUISSE, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
TÉLÉPHONE 5 12 26 . CHEQUES POST. IV, 178

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. - Réclamations 50%; locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

Anglais contre Français L'ENJEU SYRIEN

L'affaire de Syrie est certainement l'une des plus douloureuses de cette guerre. Elle met aux prises, en effet, deux grandes nations qui, l'un d'elles, étaient alliées contre un objectif commun. Sans doute, depuis, il y a eu déjà Mers et Dakar. Mais ces incidents n'avaient pas l'envergure de la lutte qui semble désormais vouloir se dérouler en Syrie et donner l'occasion aux Français et aux Anglais de s'affronter en combats sanglants et pour tout dire, hélas ! en une guerre véritable.

Pourtant, l'événement était inscrit depuis quelque temps dans le livre des dieux. Le gouvernement de Vichy n'a pas été pris au dépourvu et les consultations qu'il mena la semaine dernière avec le général Weygand portèrent principalement sur cette éventualité. De plus, la France avait affirmé hautement, par la voix du général Dentz, commissaire en Syrie, sa volonté de défendre les territoires du Levant placés sous mandat. Elle l'a réitéré au premier moment de l'attaque par la parole du chef de l'Etat et le montre désormais par les actes. C'est que le maréchal Pétain, et le pays avec lui, entend être fidèle une fois de plus, à la ligne de conduite adoptée depuis l'armistice de juin 40. L'intégrité de l'empire doit être maintenue. Il y va pour la France de sa loyauté envers le vainqueur, avec lequel au surplus elle est venue à envisager comme nécessaire une collaboration économique. Mais il y va aussi de son désir de montrer clairement au monde qu'elle n'abdique rien de ses droits et de ses prérogatives là où il lui est toujours possible de les sauvegarder. Cette rectitude jointe à cette volonté confère à la France, dans le malheur où elle est placée, une grandeur tragique que personne ne saurait lui contester.

Assurément, le point de vue britannique est à l'extrême opposé du sien. L'Angleterre envisage, pour sa part, l'occupation de la Syrie comme étant d'une nécessité vitale pour la défense de ses positions en Méditerranée orientale. Sa presse, depuis quelque temps, a parlé volontiers des infiltrations allemandes qui s'étaient produites dans les mandats français du Levant. Le maréchal Pétain a répondu qu'il n'en était rien, faisant seulement exception pour quelques appareils du Reich primitivement destinés à l'Irak. Il semble bien que le chef de l'Etat français n'ait pas menti. Mais, quels que soient présentement les faits sur ce point, l'Angleterre n'en a cure. C'est une mesure préventive que, de son aveu même, elle entend prendre aujourd'hui. Elle ne veut pas que Suez soit menacé de deux côtés et, nécessité faisant loi désormais pour elle aussi, elle passe à l'action, sans tenir compte d'autres facteurs que de ses intérêts primordiaux. En bref, elle espère réussir ici la manœuvre qui n'a abouti ni en Norvège, ni en Yougoslavie.

Ce point de vue est celui de l'égoïsme sacré. Une nation en guerre, qui se bat pour sa défense, ne saurait en avoir d'autre. On se permet de penser qu'il devrait en aller différemment pour les troupes gaullistes qui lui prêtent aujourd'hui leur aide active. L'ex-général de Gaulle et ses subordonnés qui avaient prétendu pourtant, au moment où s'était créée la dissidence, qu'ils ne tourneraient jamais les armes contre leur pays, en sont venus à servir par la force des choses, une cause résolument hostile à la France et au grand soldat qui est en train de procéder à sa restauration. Et cela apparaît si clairement que le premier geste de l'ex-général Catroux a été de proclamer nominalement l'indépendance de la Syrie, dissociant ainsi celle-ci de la France. Car il ne fait aucun doute que si les territoires du Levant se séparent aujourd'hui effectivement de la France, ils ne pourront jamais y revenir.

Que les Anglais, poussés par les circonstances actuelles de la lutte, en soient venus à envisager ce dessein, on peut le comprendre; mais que des Français se prêtent à ce jeu, voilà qui prouve à quel point l'idéologisme finit toujours par fausser le sens patriotique.

Devant la Chambre des faisceaux et des corporations Le gouvernement italien fera une déclaration aujourd'hui

ROME, 9. — On annonce officiellement que le gouvernement fasciste fera une déclaration aujourd'hui devant la Chambre des faisceaux et des corporations, réunie en séance plénière pour célébrer l'anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie. Suivant le «Popolo d'Italia», il s'agira d'un bilan de la situation.

Le développement en cours des opérations de Syrie

Les troupes britanniques et gaullistes venues du sud, cherchent à progresser en trois colonnes différentes et les Français luttent partout énergiquement

L'Axe demeure jusqu'ici sur la réserve

LE CAIRE, 9 (Reuter). — La pénétration des forces alliées en Syrie progresse. Lundi matin, elles étaient au delà de Tyr et plus tard elles ont franchi la rivière Litani. A droite, elles avancent au delà de la ligne générale Ezra-Sheikh-Miskine-Guineira.

Les Gaullistes sont au nombre de 45,000, écrit le «Times»

LONDRES, 9. — Le correspondant militaire du «Times» écrit que les forces gaullistes en Syrie comprennent environ 45,000 hommes, dont un quart ou un tiers d'Européens. Leur majorité se compose de nord-Africains, de Sénégalais et de Libanais, ainsi que d'Indochinois. Elles ont à leur disposition quelques tanks et une centaine d'avions.

Les forces alliées qui ont pénétré en Syrie sous le commandement du général Wilson se composent d'effectifs anglais, australiens, hindous et gaullistes. Les routes syriennes ne sont pas de toute première qualité; les communications nord-sud sont plus simples que celles d'est en ouest.

Le communiqué français souligne l'âpreté des combats

VICHY, 9. — Les troupes britanniques et gaullistes, qui ont franchi dimanche la frontière de Syrie, ont intensifié leurs attaques dans la matinée du 9 juin.

Dans la région située près du Djebel Druze, et le contrefort de l'Hermon, des attaques ont été menées par des forces importantes de toute arme comprenant une forte proportion d'engins blindés. Nos unités de couverture, appuyées par l'artillerie et l'aviation, ont défendu le terrain pied à pied et ont infligé à l'adversaire des pertes sérieuses. Un nombre appréciable de véhicules blindés ont été démolis.

Dans la région côtière sud du Liban, des éléments de cavalerie et des engins blindés ont été repoussés au sud de la rivière Litani. Les combats continuent, très durs, sur la ligne générale Litani, Merdjayoan, Kuneitra et Sheikh-Miskine.

Des avions britanniques isolés ont continué à bombarder les terrains d'aviation d'Alep, Rayak et Damas, ainsi que le poste de Merdjayoan. Notre aviation de chasse a abattu trois avions allemands.

La situation vue de Vichy

Notre correspondant de Vichy nous téléphone : Les nouvelles parvenues hier dans la soirée indiquent que de violents combats se livraient encore à proximité de la frontière palestinienne. Suivant des commentaires de bonne source, trois colonnes anglo-dissidentes remonteraient vers le nord. La première aurait pour objectif Damas et progresserait à l'est de la chaîne de l'Anti-Liban. La seconde emprunterait la dépression de la Beccua, entre le Liban et l'Anti-Liban et chercherait à couper Beyrouth de Damas. Cette colonne n'aurait d'ailleurs pas pu forcer le défilé qui commande cette dépression. Enfin, une troisième et dernière colonne remonterait en suivant le bord de la Méditerranée vers Tyr où a eu lieu l'engagement naval dont fait mention le communiqué officiel de Beyrouth.

Aucune précision n'a été fournie quant à l'importance de ces colonnes dont on sait seulement qu'elles sont appuyées par de nombreux engins blindés et protégées par une puissante aviation auxquels les forces du général Dentz ne peuvent opposer que les seuls effectifs des troupes du Levant dont le ravitaillement en munitions, carburants et vivres est rendu fort difficile par suite de l'éloignement de la France.

L'héroïque résistance des armées loyales n'en est que plus méritoire et l'on doit s'incliner bien bas devant le courage de ceux qui sacrifient délibérément leur existence pour défendre l'honneur du drapeau et qui, ce faisant, justifient et renforcent les droits que possède la France sur ces terres que conquièrent autrefois les Croisés.

A Vichy, aucun commentaire politique n'a été fourni sur les événements de Syrie et seule la radio nationale a mis l'accent sur la préméditation britannique en rappelant fort justement que les innombrables fausses nouvelles lancées par Davenport sur une prétendue pénétration allemande en Syrie n'ont été qu'un prétexte destiné à justifier aux yeux de l'opinion mondiale une action mi-

Hurricane. Nos formations de bombardement, avec un dévouement complet et efficace, sont intervenues contre les forces ennemies aux prises avec nos résistances avancées.

Près des côtes du Liban, au cours d'un engagement de nos forces navales contre une force navale plus importante, un torpilleur britannique a été gravement avarié.

Partout nos forces, fidèles au devoir militaire, opposent une résistance tenace aux forces adverses supérieures en nombre et puissamment armées.



1. surface noire : Etats du pacte tripartite et territoires occupés par les puissances de l'Axe; 2. surface pointillée : Grande-Bretagne et territoires contrôlés par elle; 3. possessions françaises; 4. autres pays; 5. bases britanniques.

Le communiqué de Beyrouth

BEYROUTH, 10. — Le commandant français publie le communiqué suivant en date du 9 juin au soir :

L'ennemi, poursuivant aujourd'hui son offensive sur terre et sur mer, a été partout contenu, contre-attaqué sur certains points et bombardé par l'aviation.

Quatre avions britanniques ont été abattus. Deux de nos appareils ne sont pas rentrés.

Deux navires de guerre anglais ont été sérieusement endommagés au nord de Tyr par une patrouille brillante de deux de nos contre-torpilleurs.

Le Liban sont la première étape dans cette manœuvre qui s'accomplit actuellement. Nous ne venons pas en ennemis, mais au contraire nous venons aider la France contre l'adversaire commun. Le général demande aux troupes françaises de Syrie de prêter leur aide aux troupes britanniques et gaullistes, venues en Syrie avec des effectifs considérables. Toute résistance de votre part serait inutile. Nous savons que vous vous battez comme des héros, mais sans espoir. Nous savons, pour avoir lutté à vos côtés, ce que l'honneur signifie pour des soldats français. Il est loin de notre pensée de le ternir. Le général conclut en demandant aux troupes françaises de Syrie de lutter côte à côte avec leurs camarades anglais et leurs frères.

Un appel du général Catroux

LE CAIRE, 9 (Reuter). — Le général Catroux a lancé un appel aux officiers, sous-officiers et soldats français dans le Levant, leur demandant de ne pas obéir à l'ordre du gouvernement français de barrer la route aux forces gaullistes pénétrant en Syrie.

Londres satisfait de la note de protestation française !

LONDRES, 9 (Reuter). — La note relative aux événements de Syrie communiquée dimanche par l'ambassadeur de France à Madrid à l'ambassadeur britannique est parvenue à Londres. On se montre satisfait de la nature de la protestation, car elle ne contient aucune menace quelconque d'hostilité.

Une proclamation du général Wavell aux Français de Syrie

LE CAIRE, 9 (Reuter). — Le général Wavell a adressé aux soldats de France en Syrie une proclamation dans laquelle il rappelle qu'il a reçu l'ordre de pénétrer en Syrie, afin d'empêcher l'emprise de l'adversaire dans ce territoire. Les Allemands, dit-il, occupent les deux tiers de la France. Ils ont commencé la conquête des colonies. La Syrie et

expose l'économie du projet que nous avons analysé ici-même. Le rapporteur, tout en comprenant les réserves faites par certains juristes sur le caractère constitutionnel du projet, admet que la base est suffisante. Il justifie aussi la clause d'urgence, par le fait que l'arrêté ne restera en vigueur que pendant un nombre limité d'années, soit pendant le temps nécessaire aux expériences indispensables lorsqu'il s'agit d'une législation toute nouvelle. Le Conseil fédéral procède d'ailleurs avec une grande prudence, il n'a rien de révolutionnaire. Par une application intelligente des dispositions proposées, les autorités contribueront à consolider la paix sociale, inséparable de la prospérité économique. M. Berthoud invite donc l'assemblée à passer à la discussion des articles.

La discussion s'amorce M. Eder, conservateur-catholique de Thurgovie, propose au contraire de renvoyer le projet au Conseil fédéral. La procédure, à l'en croire, est contraire à la constitution. L'urgence ne se justifie nullement. Il n'est pas prouvé qu'avant la guerre, le besoin de dispositions légales concernant les contrats collectifs se soit fait sentir, puisque le 10 ou 12% seulement des ouvriers étaient liés par de tels accords. Les conditions sont maintenant différentes. Mais, d'une part on ne propose qu'une solution temporaire, transitoire, qui doit permettre de faire des expériences; d'autre part, on a attendu si longtemps déjà qu'on peut attendre encore. L'urgence n'a donc d'autre but que de soustraire le projet au vote du peuple. Puisqu'il s'agit d'une législation de guerre, de temps de crise, que le Conseil fédéral prenne les décisions nécessaires en vertu de ses pleins pouvoirs.

(Voir la suite en cinquième page)

Une importante mesure sociale à l'ordre du jour

Le Conseil national s'occupe du problème des contrats collectifs

Deux députés neuchâtelois ont pris part au débat

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Vendredi, à la fin de la courte séance, le Conseil national avait entendu M. Weber, socialiste bernois, présenter le rapport en langue allemande sur le projet d'arrêté qui doit permettre de donner force obligatoire générale aux contrats collectifs de travail.

M. Henri Berthoud, rapporteur français

Lundi soir, à 18 heures, c'est M. Berthoud, rapporteur de langue française, qui monte à la tribune.

Le député neuchâtelois commence par rappeler que même les plus ardents partisans du libéralisme économique se détachent de plus en plus de cette doctrine sans la renier toutefois. On assiste aujourd'hui à une évolution rapide qui doit trouver son expression dans les lois. Il est vain de proclamer le principe d'une liberté illimitée du commerce et de l'industrie et de fouler aux pieds ce principe, sous la pression des événements.

Mais comment doit se faire cette adaptation? Faut-il en arriver à l'économie dirigée, comme le voudraient les socialistes? L'orateur ne le croit pas. On arrivera au but en «organisant» l'économie. Mais qui doit l'organiser? L'Etat? Non, car on retomberait alors dans l'économie dirigée. C'est là la tâche des corps de métier, des associations professionnelles. Ainsi, se trouvera sauvegardée la vraie liberté, qui est en définitive le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Or, par un singulier abus, on couvrirait de l'autorité d'un principe constitutionnel jusqu'au droit de faire ce qui nuisait à autrui. Il a fallu des excès criants pour qu'on s'avise enfin d'apporter de l'ordre dans un domaine où régnait le désordre, en introduisant la règle de la majorité. M. Berthoud, après cet aperçu,

AUX ETATS-UNIS J'ÉCOUTE...

Une grosse usine d'aviation doit être occupée par la force armée

pour briser la grève qui s'y est déclenchée et compromettre la défense nationale

NEW-YORK, 9 (Reuter). — Le président Roosevelt a ordonné à l'armée de prendre possession de l'usine de la «North American Aviation Company» où la grève est en cours.

L'opposition des grévistes

LOS ANGELES, 9 (Reuter). — L'armée dut faire usage de bombes lacrymogènes pour rompre les piquets de grévistes aux abords de l'usine de la «North American Aviation Co».

Apprenant que des troupes allaient être envoyées, le chef des grévistes avait télégraphié au gouvernement que les forces armées ne parviendraient pas à briser le moral des ouvriers, ajoutant que les travailleurs n'accepteraient aucun compromis concernant leur demande de relèvement des salaires.

Voir la suite en «Dernières dépêches»



A Vichy, le 6^{me} bataillon de chasseurs alpins défile devant l'hôtel du Parc, siège du gouvernement, avec ses chiens de liaison.

Tisanes

Pendant sept jours, ceux qui n'avaient ni café, ni thé, n'ont pas pu s'en procurer, sauf, peut-être, auprès d'âmes compatissantes, mieux fournies qu'eux-mêmes. L'interdiction est levée. On est, de nouveau, autorisé à acheter, thé, café ou succédanés, mais en quantités minimes et qui font rêver les ménagères.

Le café, en effet, est devenu, chez nous comme ailleurs, en Europe, une sorte d'institution nationale. Dans nombre de familles, tant à la montagne qu'à la plaine, on se croit perdu, si on n'a plus son café au lait au goûter ou comme souper. Mais, toujours paternelle, notre Economie de guerre nous rappelle que nous avons, à notre portée, des «thés» qui, pendant certains jours, pourront venir remplacer le traditionnel café.

«Thés» fut dit, peut-être, un peu vite. L'Office de l'Economie de guerre voulait parler de tisanes. Tisanes de tilleul, de feuilles de framboisiers, de fraises; il aurait pu ajouter les feuilles de menthe, qui, pour quelques-uns, remplaçaient déjà, parfois, le savoureux café noir ou café crème.

Pour ces «thés»-là, notre pays est, évidemment, plein de ressources. Depuis longtemps, par exemple, nos montagnards font de la tisane avec les fleurs du rhododendron. Bien plus, ils font une décoction fort rafraîchissante avec ses feuilles et même ses tiges, lorsqu'ils vont travailler à l'alpage.

On pourrait poursuivre longuement l'énumération des plantes qui sont susceptibles de nous donner d'excellentes tisanes. L'important, pourtant, serait de savoir à quel moment l'usage deviendrait abusif. Les médecins qui savent tant de choses, les médecins vulgarisateurs, voudront, sans aucun doute, éclairer, ici, notre lanterne.

En ce faisant, ils viendront également en aide à l'Office de guerre pour l'alimentation.

Après tout, pourquoi n'utiliserions-nous pas, sur une plus vaste échelle, nos plantes à tisanes? Nos anciens ne connaissaient ni le café, ni le thé, et, il n'y a pas longtemps encore, ceux-ci n'étaient, pour nombre de gens, que des remèdes. On ne s'en portait pas plus mal. D'aucuns diront même : au contraire!

Il est si bon de pouvoir vivre sans avoir recours à Pierre, Paul ou Jean. Tout doucement et pour cause, l'époque actuelle nous amène à nous passer d'autrui. Avec l'Office de guerre, nous retrouvons nos «thés». Et, tout bien pesé, tout n'est-il pas, finalement, affaire d'habitude? FRANCHOMME.

A LOUER

Grand'Rue, à louer appartement de 2 chambres. PRIX avantageux. Etude Pettipierre et Hotz.

ETUDE CLERC NOTAIRES

Rue du Musée 4 - Tél. 514 69

A LOUER IMMÉDIATEMENT: Rue Desor: quatre chambres, bain, central. Neubourg: logement de deux chambres. Faubourg de l'Hôpital: quatre chambres, bain, central. Route de la Côte: magasin. Rue du Bassin: magasin. Tertre: quatre chambres, cuisine et jardin.

Pour le 24 juin Rue Saint-Honoré: quatre chambres. Chemin des Brandards: trois chambres, chambre de bain, chauffage central. PRIX: 70 fr. Rue des Poteaux: trois chambres, chambre de bain, chauffage central. PRIX: 65.- y compris le chauffage.

CAS IMPRÉVU à louer tout de suite bel appartement trois pièces, tout confort. Manège 1, 2me gauche. Pour cas imprévu à louer pour le 24 juin ou date à convenir beau

logement ensoleillé

de trois chambres et chambre de bain. Belle vue. S'adresser à Jules Grandjean, Côte 7.

Au Suchiez

pour le 24 juin, logement de deux chambres, cuisine, bain, W.-C., dépendances. S'adresser dès 18 h., Suchiez 18, 1er. - Tél. 531 05.

LA COUDRE

A louer petite maison: trois chambres, jardin potager, pour tout de suite ou époque à convenir. S'adresser au Chalet d'Es Berthoudes.

DISPONIBLE au Passage Saint-Jean 3 (près des Sablons) un logement de trois ou quatre chambres remis à neuf, vue et jardin. S'adresser au No 1.

SABLONS, à louer appartement spacieux de 3 chambres. Central, particulier, balcon, jardin. Etude Pettipierre & Hotz.

GORCELLES

A louer logement de trois chambres, confort moderne, chauffage général, belle situation. S'adresser à laiterie Steffen, Neuchâtel. Tél. 5 22 85.

Séjour d'été

A louer « La Sauge », à 5 minutes de la gare de Chambrélin, bel appartement de trois ou quatre pièces, cuisine, W.-C., intérieur, confortablement meublé. Grand balcon, jardin, vue magnifique. Conditions avantageuses. S'adresser à Mmes Jaquet-Ducommun, « La Sauge ». Tél. 6 51 04

CHEMIN DES PAVÉS, à louer dans jolie situation, appartement de 3 chambres, vue étendue. PRIX mensuel Fr. 40.-. Etude Pettipierre & Hotz.

A BELLERIVE

(BAS DU MAIL) trois et quatre pièces. Frigorifique, Cuisine électrique. Machines électriques à la buanderie. Chauffage général. Eau chaude. Loggia. Concierge. S'adresser Bureau HOEHL, architecte, Prébarreau 23. *

24 JUIN

A louer un appartement moderne de trois pièces, chauffage général. - Conditions très avantageuses. Ecrire sous A. B. 386 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer deux chambres comme

garde-meubles

S'adresser le matin chez Mme Georges Leuba, Clos-Brochet 5, 2me étage.

A LOUER

de jolis appartements modernes, de deux et trois chambres, belle vue, quartier des Drains. Etude Baillois et Berger, Tél. 5 23 26. *

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir,

appartement

de quatre chambres, loggia, vue, dépendances. S'adresser: Vieux-Châtel 27, rez-de-chaussée, à droite.

VILLA

à louer dans la rue Bachellin, 1er étage de 4 chambres, bain, central, grande terrasse, vue magnifique. Etude Pettipierre et Hotz.

« LA RIVE »

Qual Champ-Bougin 36 A louer tout de suite ou pour époque à convenir, superbes appartements, tout confort moderne, dont: un de trois chambres, chauffage compris, 115 fr. deux de quatre chambres, chauffage compris, 135 fr. un de cinq chambres, chauffage compris, 135 fr. S'adresser: Bureau fiduciaire G. Faesli, Neuchâtel. Téléphone 5 22 90. *

MAGASIN

à louer rue de Flandres. S'adresser: Mme Henry Bovet, Areuse. Tél. 6 32 43. *

Séjour d'été

A louer, au Roc sur Cornaux, altitude 600 m., appartement meublé de neuf pièces et vastes dépendances, garage, téléphone, parc, proximité de la forêt, vue très étendue. S'adresser au Bureau d'Edgar BOVET, faubourg du Crêt 8.

RUE DU MANÈGE, à louer appartement de 3 chambres, central par étage, bain, balcon, vue. - Etude Pettipierre & Hotz.

A louer, aux Drains, arrêt tram de Fesoux, pour tout de suite ou époque à convenir,

très beaux appartements

de trois et deux chambres, bain, chauffage central général, eau chaude, Concierge. Jardin, Belle vue. PRIX modéré.

A louer, à l'avenue des Alpes, pour le 24 juin et 24 septembre.

beaux appartements de trois chambres, cuisine, chambre de bain, chauffage central général. Vue splendide. Concierge. - Même adresse: un joli studio chauffé PRIX: 35 fr. S'adresser à l'Agence Romande Immobilier, B. de Charrier, place Purry 1, Neuchâtel.

Etude Pierre Wavre

AVOCAT Palais Rougemont Téléphone 5 21 60

A louer immédiatement ou pour époque à convenir: PIERRE A MAZEL: deux chambres et alcôve. PIERRE A MAZEL: logement remis à neuf (deux chambres).

CASAIDES: local pour magasin, entrepôt, etc. Pour le 24 juillet; RUE SAINT-MAURICE: deux chambres.

A LOUER

pour le 24 juin * Bellevaux 2: 3 pièces avec balcon. Fr. 60.- par mois. Calorifères. GERANCES BONHOVE Sablons 8 - Tél. 5 31 87

ETUDE BRAUEN

NOTAIRES Hôpital 7 Tél. 5 11 96

A louer, entrée à convenir: Passage Saint-Jean, 6 chambres, confort. Serre, 6 chambres, confort, prix avantageux. Faubourg du Lac, 6 chambres. Château, 3 chambres. Champfreyres, 3-5 chambres, confort. Saars, petite maison, 5 chambres. Evole, 3-6 chambres, confort. Colombière, 4 chambres, confort. Sablons, 4-5 chambres, confort. Qual-Godet, 4-5 chambres. Poutalès, 3-4 chambres. Seyon, 5 chambres. Moulins, 1-5 chambres. Château, 3 chambres. Tertre, 2 chambres. Fleury, 1-3 chambres. Grand'Rue, 1-2 chambres. Cave, ateliers.

RUE DU SEYON, à louer appartement de 3 chambres avec alcôves. PRIX avantageux. Etude Pettipierre & Hotz.

BOUDRY

A louer dans propriété privée, appartement de deux belles grandes pièces (deux fenêtres chacune). Cuisine et toutes dépendances. Chauffage central général. Endroit tranquille. Proximité du tram. - Libre tout de suite. S'adresser BONNET-LANGENSTEIN, Clos de l'Arauc, BOUDRY. Téléphone 6 40 02. *

CHAMBRES

Jolie grande chambre au centre, avec ou sans pension. Epancheurs 8, 3me. * Belle chambre indépendante, meublé ou non meublé. Rue Matile 45, 1er, à gauche. * Belle chambre, confort, vue. Strubé, faubourg Hôpital 6. * Belle chambre confort, téléphone, ascenseur. Musée 2, 5me.

PENSIONS

Belles chambres dans situation ravissante pour jeunes filles ou demoiselles étudiantes ou employées, avec bonne pension. PRIX favorable. Demander l'adresse du No 369 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Demaiselle cherche chambre indépendante en ville. Adresser offres écrites à M. S. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande un jeune homme de 17 à 20 ans pour distribution, factage et travaux agricoles, si possible sachant traire. Entrée tout de suite. Gages selon entente. - Louis Nicolet, Bémont (Neuchâtel), Tél. 4 17. Pour deux ou trois mois, je cherche jeune

femme de chambre connaissant le service, la couture et le repassage. S'adresser à Mme Paul de Chambrier, Bevaux.

Porteur de pain est demandé immédiatement. Possesseur d'une bicyclette. Gages Fr. 50.- par mois, logé et nourri. Faire offres à boulangerie - pâtisserie Ernst Gantenmann, Frelenhofgasse 20, Thoun. P 4901 T

Volontaire

Jeune fille sérieuse est demandée pour aider au ménage et occuper de deux enfants. Vie de famille. - Offres à P. Humbert, horticulteur, la Courde. La FAEL S.A. cherche quelques

monteurs-électriciens tôliers et soudeurs Se présenter à l'usine, route de Berne, Saint-Blaise. On demande

personne propre pour faire les lessives. Demander l'adresse du No 410 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande deux couturières sachant bien doubler. Adresser offres écrites à A. Z. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un garçon de peine sérieux, honnête et travailleur. Se présenter au magasin VUARRAZ S.A. Pour ménage très soigné, de trois personnes, on demande

bonne à tout faire ayant déjà été en service, sachant cuire, repasser et soigner le linge de maison. S'adresser à Mme Montandon, Farcy 2, le soir après 7 heures, ou prendre rendez-vous par téléphone No 5 20 43.

Bons manœuvres terrassiers et mineurs

seraient engagés immédiatement pour Saint-Aubin par l'entreprise Comina et Nobile. Téléphone 6 71 75.

La maison Weill, Gut & Co, fabrique de bâches à la Chaux-de-Fonds, engagerait pour la Chaux-de-Fonds

trois ou quatre bonnes couturières

connaissant la machine à coudre à moteur. Se présenter à Neuchâtel, jeudi 12 courant, au collège des Parcs, salle No 7, ou à la Chaux-de-Fonds, département des tentes, rue de la Serre 89. P 2270 N

On demande un bon ouvrier pour les toits. Famille Wenker, Serroux, Corcelles, Neuchâtel.

Une jeune fille et un garçon trouveraient place pour travaux d'atelier. - S'adresser: Lithographie Givord, Manège 2. La Clinique du Crêt cherche pour tout de suite comme aide de cuisine

JEUNE FILLE de 16 à 18 ans pour remplacement de six semaines. On cherche

bon domestique pour tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Etienne Stähli, Cormondrèche No 15. On cherche une

personne pour faire un ménage soigné de deux personnes, à la campagne. Faire offres, avec prétentions, sous C. Z. 374 au bureau de la Feuille d'avis.

Garde-malade pour personnes nerveuses diplômée, cherche place auprès d'enfants ou de dame ayant besoin de soins pour, en même temps, rafraîchir ses connaissances de la langue française. - Offres avec indication du salaire à RÖSI WILD, Uster, Schwyzberg. AS 16905 Z

Qui prêterait 400 francs à mère de famille? Remboursement selon entente. Ecrire à B. S. 406 au bureau de la Feuille d'avis. Jeune homme âgé de 25 ans cherche à faire la connaissance d'une demoiselle sérieuse, en vue de

mariage Offres sous 2299 à Case postale 204, Neuchâtel.

PERSONNE propre et de confiance se recommande pour des journées. S'adresser à G. Rollier, Boudvilliers.

APPRENTISSAGES

On cherche un apprenti coiffeur pour date à convenir. S'adresser au Salon de coiffure F. Zimmer, Corcelles.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu dimanche, entre Saint-Nicolas et le Plan, petit parapluie Le rapporter contre récompense Saint-Nicolas 5.

PERDU imperméable de jeune fille, entre Neuchâtel et Yverdon (dimanche). Récompense. Mlle Züst, Avenue Gare 36, Lausanne. (Tél. 2 76 94).

AVIS DIVERS

Alfred Bastardoz CORDONNIER RUE DES GRANGES 14 PESEUX se recommande à son ancienne clientèle et à la population pour tous les travaux concernant son métier.

Une mauvaise tête Le 23 mai dernier, un colporteur du Bas, désireux varier son activité commerciale, était à la recherche d'escargots. Il suivait la voie ferrée près de la grüerie de Montmolin, sans y avoir été autorisé. Un employé C.F.F. le rendit attentif à l'infraction qu'il commettait et le pria d'aller chercher plus loin son gibier rampant. Mais l'homme d'escargots n'était pas de bonne humeur! Il prit très mal la chose et insulta l'employé en termes peu choisis, allant jusqu'à le menacer de lui casser la figure. Sans attendre cette conclusion, le re-

présentant des C.F.F. fit descendre le gendarme des Geneveys-sur-Coffrane qui calma l'irascible colporteur en dressant rapport contre lui. Faisant défaut à l'audience, l'inculpé recueille une amende de 10 fr. et 1 fr. de frais, ce qui doit diminuer passablement les bénéfices de la cueillette d'escargots.

Brosses, savons et naphthaline Un autre colporteur de la Chaux-de-Fonds celui-là, fut également appréhendé lors d'une tournée au valloon pour avoir vendu de la marchandise, avec une patente non conforme. Les savons à brosses, à dents, schampoings avaient bien bonne façon, mais il fallait être en règle. De même les insecticides antimites à base de naphthaline, ne peuvent être vendus si l'on n'est pas droguiste ou pharmacien. Le prévenu reconnaît son erreur et souhaite ne pas la payer trop cher! Il est tout de même condamné à 30 fr. d'amende et 4 fr. de frais.

Tribunal de police du Val-de-Ruz (Audience du 4 juin) Pluie de Saint-Médard Les saints du calendrier ont-ils une influence sur les clients du tribunal? On serait tenté de le croire en constatant que durant cette période de saints de glace et autres mauvais signes, pas moins d'une trentaine de contraventions furent infligées au valloon, soit à des cyclistes négligents, à des « illuminés » impatients ou à des clients d'auberge peu pressés de rentrer. Tout cela prend les proportions d'une vraie pluie de la Saint-Médard, quand on se représente toutes ces pièces tombant dans l'escarcelle de monsieur le greffier. Elle avait l'habitude...

Revenant d'une foire, un agriculteur des Geneveys-sur-Coffrane laissa stationner une vache sous la pluie, devant un établissement public, durant plus de trois heures. Après un certain temps, celle-ci se mit à beugler, attirant ainsi l'attention des passants. Le gendarme intervint et dressa un rapport contre cet agriculteur, plus soucieux de se mettre à l'abri que de soigner son bétail. A l'audience, l'agriculteur incriminé explique que sa vache avait déjà l'habitude d'être mouillée puisqu'elle avait déjà stationné tout le matin sur le champ de foire. Du reste, ajoute-t-il, au pâturage elles en voient bien d'autres et de plus, conclut-il, j'étais en train de la revendre à l'auberge, alors il fallait bien attendre que le marché soit conclut. Le président du tribunal finit par admettre ce point de vue. Il libère le prévenu en mettant les frais à sa charge.

Une mauvaise tête Tenait compte des circonstances atténuantes: jeunesse malheureuse, débâcle de famille - le tribunal applique le sursis à la peine infligée soit: trois mois d'emprisonnement moins trente-quatre jours de préventive et deux ans de privation des droits civiques. Les frais seront à la charge de l'accusé par 125 fr. 25. F. M.

PKZ un «quelque chose» de mieux dans le tissu, la coupe et le travail! PKZ Neuchâtel Rue du Seyon 2

Permanentes Notre maison possède tous les systèmes et vous donnera les soins les plus consciencieux Rapidité, sécurité et confort PRIX MODÉRÉS Salon de coiffure et beauté G.-E. Jenny Fils 11, rue Saint-Maurice Téléphone 5 15 24

DEMANDES A ACHETER On cherche voie Decauville et vagonnets Faire offres avec prix à R. Goldschmidt, Case, Montreux. AS 15365 L Bijoux et brillants Argentier antique Pendules neuchâtelaises L. MICHAUD acheteur patenté. Place Purry 1

Suis acheteur d'un matelas en bon état, longueur 170 cm., largeur 83 cm. - J. WOLFF, Serrières, Usines 25. On cherche d'occasion perçuse électrique 0-10 avec cordon 10 à 20 m. Adresser offres écrites à S. B. 400 au bureau de la Feuille d'avis. On cherche à acheter d'occasion un vélo de dame et un vélo d'homme modernes. - Adresser offres écrites à W. J. 405 au bureau de la Feuille d'avis. Apportez vos chiffons et lainages tricotés à La JUVET - NEUCHÂTEL Champ-Coco, Ecluse 80

PROFESS. MEDICALES Cabinet dentaire HENRI HUGUENIN technicien-dentiste DE RETOUR Saint-Honoré 8 Tél. 5 19 15

AVIS MEDICAUX Eugène Courvoisier médecin-dentiste DE RETOUR Madame Léon GRENAUD et sa fille, très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, témoignent une profonde reconnaissance à ceux qui les ont entourées.

REMERCIEMENTS Monsieur Alphonse INAEBNIT et familles remercient toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces jours de cruelle séparation. Un merci tout spécial pour les nombreux envois de fleurs. Le Landeron, 6 juin 1941.

Tribunal correctionnel A 14 heures, séance de relevée avec audience correctionnelle, sous la présidence de M. A. Etter, assisté de MM. Paul Diacon, de Dombrosson et Gustave Sandoz, de Saint-Martin, juges-jurés. M. Eug. Piaget, procureur général, occupe le siège du ministère public. C'est un jeune Bernois de 19 ans qui comparait, accusé de différents vols dans le village de Fontaines. A l'aide de fausses-clefs, il s'est introduit dans le logement de Miles B., seurs de son patron et à trois reprises a soustrait des sommes d'argent pour un total de 205 fr. Un mécontent de la même localité fut aussi la victime de ce précoce voleur qui pénétra dans le magasin en dévissant la serrure de la porte d'entrée. Il fit main basse sur toute une série de marchandises: savons, cigarettes, allumettes, rasoirs, plumes réservoirs, chocolats, etc., évalués à 50 fr. environ. Le prévenu avoue ses délits. Il explique le plan de ses opérations qui lui furent facilitées par une grande connaissance des lieux. Tenant compte des circonstances atténuantes: jeunesse malheureuse, débâcle de famille - le tribunal applique le sursis à la peine infligée soit: trois mois d'emprisonnement moins trente-quatre jours de préventive et deux ans de privation des droits civiques. Les frais seront à la charge de l'accusé par 125 fr. 25. F. M.

Communiqués Chez les employés de banque La section neuchâtelaise de l'Association suisse des employés de banque organise mardi soir une séance de documentation qui est ouverte à tous les employés de banque. Dans les circonstances actuelles, au moment où dans chaque profession on s'organise et on travaille pour la défense des intérêts, cette séance de documentation sera certainement appréciée par tous les intéressés qui désirent être renseignés.

Emissions radiophoniques de mardi (Extrait du journal « Le Radio ») SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale. 12.30, musique légère, 12.45, inform. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., sélections d'opéras. 18 h., communiqués. 18.05, radio-jeunesse. 18.25, rythmes. 18.40, causerie par R. W. Schmid, privat-docent à l'Université de Neuchâtel. 18.50, piano. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., chansons. 20.15, orchestre Ambrose. 20.30, « Le procès de Mary Dugan », de Bayard Weiller. 22.20, inform. BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission de Radio Wale, 12.40, danse. 13.15, musique récréative. 17 h., sélections d'opéras par le R. O. 18 h., pour la jeunesse. 19 h., musique populaire suisse. 19.50, concert d'orchestre. 19.55, pièce radiophonique. 20.55, petite suite pour orchestre à cordes. 21.15, évocation radiophonique. 22.10, quatuor vocal.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 17 h., airs d'opéras. 19 h., musique de genre. 19.25, airs de films. 20 h., pour nos soldats. 20.45, concert par le R. O. 21.30, airs d'opéras. 22 h., danse. TÉLÉDIFFUSION (programme europ. pour Neuchâtel): Europe I: 13.15 et 14.10 (Allemagne), concert. 14.30, concert de solistes. 16 h., concert d'orchestre. 17.20, musique variée. 18.10 (Berlin), musique gaie. 19 h. (Lugano), concert varié. 20.15 (Allemagne), airs d'opéras. 22.15, concert. Europe II: 12.45 (Lyon), musique légère. 14.30 (Marseille), musique moderne. 15.15, danse. 16 h., festival. 17 h., « Rosamonde », évocation radiophonique, musique de Schubert. 18.35, cabaret. 19.30, opérette. 21.30, théâtre. BUDAPEST I: 12.10, musique variée. 13.30, opérette. 14.30, concert. 18.30, concert militaire. 19.20, musique de chambre. 20.10, concert Strauss. RADIO NATIONALE FRANÇAISE: 12.45, concert d'orchestre 14.05, suite d'orchestre de Messager. 16 h., festival musical. 17 h., évocation radiophonique. 18.35, cabaret. 19.30, opérette de Christine. NAPLES I: 13.15, concert symphonique. 14.25, fanfare militaire. ALLEMAGNE: 15.30, musique de chambre. 20.15, sélections d'opérettes. PRAGUE: 16.45, quatuor de Fibich. 17.30, chansons tchèques. 18 h., musique légère. 19.30, fanfare militaire. 20.05, concert Dvorak. 21.10, musique symphonique. ROME I: 17.15, fanfare militaire. 20.30, « La Norma », opéra de Bellini. MILAN: 19.40, musique de chambre. BUDAPEST II: 20.10, musique légère.

Demain mercredi SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques, 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, inform. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre de Schubert. 18 h., communiqués. 18.05, pour la jeunesse. 18.55, petit concert classique. 19.15, inform. 19.25, l'actualité. 19.35, moment récréatif. 20 h., « Poll de carotte », de Jules Renard. 20.45, mélodies françaises. 21.10, violoncelle et piano, de Rachmaninoff. 21.45, bal musette. 22.20, inform.

PALACE Pour trois jours seulement CE SOIR, mercredi et jeudi à 20 h. 30 Double programme 1. CAPRICE D'UN SOIR avec KAY FRANCIS Un sujet humain, profond, aux poignantes péripéties 2. MASSACRE ou LES AVENTURES de Joe THUNDERS-HORSE, un peau-rouge de la tribu des Sioux avec RICHARD BARTHELMESS Film d'aventures, romantique, extraordinaire, passionnant JEUDI, MATINÉE A 15 HEURES PRIX RÉDUITS

Administration: 1, rue du Temple-Neuf
Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin
Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Subvention pour travaux du bâtiment

Les factures des travaux subventionnés et terminés doivent parvenir au Service des bâtiments le 20 juin 1941, au plus tard. Elles seront acquittées par le maître d'état et porteront la mention de la date du début des travaux et de celle de leur achèvement. Elles seront accompagnées d'un bordereau récapitulatif. Les dossiers incomplets seront refusés.

SERVICE DES BATIMENTS.

IMMEUBLES

On cherche à acheter CHALET DE WEEKEND

au bord du lac de Neuchâtel ou de Biènnne. Une à trois pièces, cuisine, quelque terrain autour. Offres, si possible avec photographie, sous chiffres Fe 7439 Z à Publicitas, Zurich. SA 16908 Z rich.

A vendre, en ville, petit immeuble localif

en bon état et de bon rapport. Pour renseignements, s'adresser à l'Etude Cartier, rue Purry 8.

A la même adresse: trois pièces

à louer, rue de la Côte, part de jardin, dépendances. - Prix: 60 francs.

A VENDRE

jolie maison neuve, bien située, belle vue, trois appartements et jardin. - Etude Baillois et Berger, Tél. 5 23 26.

A VENDRE

POUSSETTE
A vendre poussette d'occasion, modèle 1936, en bon état. S'adresser: Parc 111, 1er à droite.

A vendre de beaux jeunes PORCS
S'adresser à Robert Sandoz, Le Fornel. Tél. 7 14 89.

A VENDRE

un potager à gaz «Le Rêve», quatre feux, un four, à 70 fr. un appareil de télédiffusion («Uster») à 100 fr. S'adresser entre 19 et 20 heures à Mme Dubled, Chantemerle 18.

A vendre

deux bonnes génisses de un an trois mois, un collier «Balmer» pour jeune cheval et un char à lait à ressort pouvant servir pour conduire veaux et porcs. S'adresser à M. Robert, à Brot-Dessous près Noiraigue.

beau clapier

huit cases, neuf, J. Leuenberger, Maujobla, Neuchâtel. Téléphone 5 10 46.

PORCS

de différentes grosseurs à vendre chez Christian Hostettler, Serroue sur Coffrane.

A VENDRE

tout de suite, meubles anciens rustiques, chaises neuchâteloises, pendules, gravures, bibelots, lits, tapis, et autres objets anciens. - S'adresser à Mme Henri Dittschheim, chez Mme Savary, à Montézillon. Tél. 6 15 48. P 10391 N

LA LOTERIE ROMANDE Continue sa bienfaisante activité

en soutenant les œuvres de secours et d'utilité publique des cinq cantons romands

518

prochain tirage le 9 août

RICHELIEU noir ou brun 16.80 19.80 22.80 J. KURTH, NEUCHÂTEL



NUTREX LES PRODUITS D'AVOINE DE QUALITÉ NUTRITIFS SAVOUREUX FORTIFIANTS

A VENDRE un ameublement Louis-Philippe, six chaises et deux fauteuils, un secrétaire, tapis d'Orient, tableaux Bachelin, Bouverier, Hackert, Th. Robert, Moritz, Vautier. Ecrire à B. C. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

Beau sérac arriage journalier fr. 1.80 le kg. rabais par quantité Se recommande: H. MAIRE Rue Fleury 16 Neuchâtel

sept pulvérisateurs «Birsmeier» à pression, en très bon état. Prix avantageux. - S'adresser à Maurice Langer, Saint-Aubin.

Vous trouverez chaque jour, frais, les fameux yogourts «La Fermière» de qualité supérieure. A part le yogourt naturel, nous avons cinq sortes additionnées de pur jus de fruits. Pour votre santé ou par gourmandise, le yogourt «La Fermière» s'impose. En vente 35 c. chez PRISI, Hôpital 10.

MEUBLES A VENDRE On désire vendre: lit fer, tables diverses (rondes, à rallonges, de nuit), lavabo, coiffeuse, poussette de chambre, radiateurs triphasés, Planches Anker (reproductions), niche de chien, etc. - S'adresser Côte 76, entre 10 h. et 15 h.

Les rumeurs qui s'intensifient ces derniers temps semblent inquiéter les amis des chocolats SUCHARD. Constatation réjouissante Nos approvisionnements et nos mesures de prévoyance nous permettent de continuer à fabriquer et à livrer nos principales spécialités de chocolat de toutes les catégories de prix. Les quantités de nos livraisons correspondent à celles d'avant-guerre. LA DIRECTION DE CHOCOLAT SUCHARD S. A.

Assemblée générale de Pro familia ligue pour la défense de la famille mercredi 11 juin, à 20 h. 15 AU GRAND AUDITOIRE DES TERREAUX

Exposé sur le «Plan Pro familia» et sur les allocations familiales L'assemblée est publique, invitation à tous les parents. LE COMITÉ.

L'ÉCOLE CANTONALE DES GRISONS A COIRE organise, du 21 juillet au 30 août 1941, un nouveau COURS DE VACANCES DE LANGUE ALLEMANDE pour jeunes gens de langue française ou italienne. Cours préparatoire et cours de perfectionnement. Occasion de se préparer pour l'admission aux classes moyennes des différentes sections de l'école. Taxe: Fr. 60.-. Pour tous renseignements (programme, pension, etc.), s'adresser au Recteur de l'École cantonale, Dr J. Michel, Coire. AS 21.003 Z

Collecte du dispensaire antituberculeux de Neuchâtel

La collecte annuelle, que les circonstances économiques actuelles nous imposent malheureusement plus que jamais, aura lieu

en juin et juillet

Nos collecteurs habituels, munis de carnets timbrés par le Dispensaire antituberculeux et d'une carte de légitimation, sont chaudement recommandés au bon accueil de tous. - Les dons, même les plus modestes, seront les bienvenus, car nos difficultés sont grandes, et nombreuses les familles auxquelles il faut venir en aide.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE DANS LE DISTRICT DE NEUCHÂTEL.

650me anniversaire de la Confédération Va, découvre ton pays! En route pour l'Oberland Bernois! Les hôtels sont ouverts et ils n'ont rien perdu de leurs qualités! Avec le chemin de fer Berne-Lötschberg-Simplon on traverse les magnifiques régions des Préalpes pour continuer ensuite le voyage par les nombreux chemins de fer de montagne. Tous nos chemins de fer de montagne ainsi que Les chemins de fer Wengernalp et Jungfrau (Petite Scheidegg et Jungfraujoch) accordent aux porteurs de l'abonnement suisse de vacances 50% de réduction Pour voyager à bon compte, il suffit de demander: Abonnement général de vacances de l'Oberland bernois Fr. 30.- Abonnement kilométrique de l'Oberland bernois Fr. 20.- Abonnement suisse de vacances Fr. 9.- Renseignements: Tous les bureaux de voyages et bureaux de renseignements touristiques, service de publicité du B.L.S. et le Syndicat d'initiative de l'Oberland bernois à Interlaken. Pour conseils, projets de voyages, vente des billets, réservation d'hôtel, s'adresser aux agences de voyage sur place.

GRAND CHOIX DE CARTES DE VISITE A L'IMPRIMERIE DE CE JOURNAL

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Hélène et le Poisson chinois

par Jean BOMMART

— Le couteau de M. le comte Julot de la Barrière! expliqua-t-il. Souvenir! Nous avons échangé des cadeaux en nous quittant, ces braves enfants et moi... L'instituteur m'a donné un «De Viris illustribus» annoté par lui! Et j'ai légué au Diplomate, mon bréviaire. — Votre bréviaire! — Oui, oui... C'est un garçon charmant, très instruit. Ça lui fera du bien, j'en suis sûr, les jours de café-fard! Quant à Fil de Fer, il m'a donné la fameuse grenade-citron avec laquelle il a capturé «Manoubia»! Elle est dans ma valise, dans la boîte à faux cols! — Mais, monseigneur, vous n'y pensez pas! s'effara Sauvin. C'est horriblement dangereux! — Bah! je la ferai décharger par un armurier, répliqua Bachou en bourrant sa pipe avec feu. Ah! mon cher ami, quels braves types, ceux de l'Hercule! On ne sait pas à quel point la terre est peuplée de braves gens!

Il eut un geste émerveillé, ravi, qui embrassait le monde, se renversa en arrière, tira sur sa pipe avec un petit gloussement de béatitude, s'enveloppa d'un nuage de fumée, ajouta allègrement: — Quant à votre histoire à Rome, ça va aller comme sur des roulettes! Avec les trois certificats médicaux indispensables... — Aïe! Une brusque grimace de Sauvin interrompit Mgr Bachou. Celui-ci regarda son ami avec stupeur, puis consternation: le Poisson Chinois baissait le nez dans son assiette. L'évêque se leva d'un bond: — Comment? fit-il. Comment? Vous avez... Et, d'une voix formidable: — C'est du propre! Rouge comme un coq, monseigneur fit sauter son col qui l'étranglait, jeta sa pipe sur la commode, bourra ses poings dans ses poches, Tremblant de colère, la barbe frémissante, et se mordant les lèvres, il alla se caler le dos contre l'armoire. Sauvin restait immobile et muet, sous son regard furibond. En risquant un seul mot, il craignait de déclencher l'indignation de Bachou. Soudain, dans le silence pénible qui se prolongeait, on entendit un roulement croître, s'amplifier. Quelqu'un montait au pas de charge les marches de l'escalier de bois. Et la

porte s'ouvrit devant Douss, brandissant un journal: — Des nouvelles, monsieur Sauvin! Des nouvelles graves... Ce pauvre M. Ducroy est tué, monseigneur! — Hein? Sauvin avait saisi la feuille, mais Bachou la lui arracha des mains, avec un regard féroce. D'ailleurs, tous deux avaient déjà vu, d'un coup d'œil, cette manchette, en caractères énormes: «Lancée par un avion inconnu, une bombe blessa mortellement le commandant Ducroy sur la passerelle de l'Hercule». Monseigneur se laisse tomber sur une chaise: — C'est inouï! murmura-t-il d'une voix éteinte. La figure de Sauvin offrait un spectacle curieux. De seconde en seconde, elle changeait d'expression: le Poisson Chinois paraissait ballotté entre une joie inavouable et une consternation réelle. Finalement, il laissa tomber le journal et s'appuya le coude sur la table, la main sur les yeux. — Laissez-nous un moment, Douss, mon fils! ordonna avec douceur Mgr Bachou. Le sacristain s'inclina et sortit à reculons. Après un moment de silence, l'évêque posa la main sur l'épaule de Sauvin. Celui-ci releva la tête: — Monseigneur, dit-il d'un ton

ferme, je suis navré de cette solution. C'est une ombre à mon bonheur. Une ombre sur notre bonheur à tous les deux... Et qui mettra du temps à se dissiper! Je n'aimais pas cet homme; mais je l'estimais... Et maintenant je ne pourrais penser à lui sans une espèce de remords. — Savait-il... Enfin sa femme lui avait-elle avoué quelque chose, à son retour du «Manoubia»? articula avec difficulté Mgr Bachou. — Non... Absolument rien! répliqua vivement Sauvin. Le temps lui a manqué... Il fallait embarquer aussitôt sur ce bananier de la compagnie Fabre... c'est providentiel que ce bateau se soit trouvé là! — Alors, vous n'avez rien à vous reprocher, dit Mgr Bachou avec effort. Sauvin se lève, prend son chapeau, tend la main à l'évêque d'un geste nerveux: — Excusez-moi. Il faut que j'aille à Toulon faire mon rapport avant le courrier. Au revoir, monseigneur. A ce soir. Mgr Bachou revient vers la fenêtre, s'assoit et regarde sa pipe d'un air méditatif: — Moi aussi, grommelle-t-il, j'ai à faire mon rapport! J'irai me confesser demain à Mgr d'Aix, lequel me lavera encore la tête, c'est certain... Pourtant? Pouvais-je ne pas répondre à l'appel de Sauvin? Evidemment, non... Alors, faut-il me repro-

cher la mort de Robin et un tas de turpitudes peut-être nécessaires? Quant au mariage du Poisson Chinois, hum! Encore une affaire où la morale stricte a subi quelques petits accrocs... Mais, après tout, la mort de Ducroy est une bonne chose pour tout le monde, lui compris! Le pauvre homme est mieux au paradis qu'ici-bas, où il avait bien des désagréments en perspective! Un grattement timide à la porte interrompt ses réflexions. — Entrez! Qu'est-ce que c'est? C'est une jeune fille, aux cheveux oxygénés sous un chapeau ahurissant: la coiffe de feutre s'étire en langue de bœuf d'un vert agressif, flanquée d'un bouquet de marguerites orange. Elle ombrage un gentil visage aux traits réguliers, un peu pâle malgré le fard. La jeune personne salue, fait un pas de danse qui doit être une révérence: — Monseigneur, excusez-moi... J'ai appris que vous étiez rentré. Alors, je viens vous remercier. — Me remercier, mon enfant? s'étonne Bachou. Et de quoi? — Pour le chapeau, monseigneur... Vous savez, les trente-cinq francs? «La petite poule du second!», pense monseigneur dans un éclair. — Ah! parfaitement! — Il est joli, n'est-ce pas, monseigneur? — Ravissant! déclare Bachou d'un ton convaincu. Absolument ravi-

sant, mon enfant! La petite femme fait une pirouette. Elle est radieuse. Elle ajoute: — Et si vous saviez, monseigneur! Je vais me marier à cause de lui! — A cause de qui? — De ce chapeau! Le premier commis du boucher, M. Labastide, m'a demandée en mariage. Ce sera pour la fin du mois! — A la bonne heure, ma petite enfant! s'écrie Bachou, enchanté. Je vous félicite de tout mon cœur! N'oubliez pas de m'inviter! — Oh! bien sûr, monseigneur! Merci encore, monseigneur! La langue de bœuf frétille, oscille dans une révérence. Sa propriétaire sort respectueusement à reculons, referme la porte. On l'entend dégringoler l'escalier en chantonnant une scie à la mode. Mgr Bachou sourit, se frotte les mains avec vigueur. Puis il lève des yeux rêveurs vers le coin du ciel bleu de sa fenêtre et hoche la tête, admiratif: — Seigneur mon Dieu, dit-il, voilà une deuxième affaire mal emmanchée qui, par votre volonté, tourne bien! Je comprends à présent votre promesse: «Paix aux hommes de bonne volonté!» Mais, entre nous, Seigneur... Quand vous vous mêlez d'arranger les choses terrestres, vous n'y allez pas avec le dos de la charrue! FIN

Madame, voici pour vous...

Les idées de Maryvonne

« Aux petits bonheurs »

C'était - c'est peut-être encore et je le souhaite - une petite boutique dans une coquette ville des environs de Paris...

Pourquoi, ai-je demandé à sa propriétaire, avez-vous donné ce gracieux nom à votre magasin ?

Non, Madame, répondit l'accorte femme, ce n'est pas pour les souvenirs, c'est pour les cartes postales...

Neuf centimètres sur quatorze; parfois dix sur quinze. Petites dimensions, très modeste surface, et pourtant en effet, petits bonheurs de ce monde.

J'ai souvent pensé à cela et approuvé cette perspicace négociante. Un petit bonheur qui vient à temps peut en valoir de grands qui tardent ou viennent trop tard...

LA SANTÉ DE BÉBÉ

De nos jours, l'air, la lumière et la propreté jouent un grand rôle dans les soins donnés à l'enfant.

On attache actuellement beaucoup plus d'importance à la question de l'alimentation, qui doit être bien comprise non seulement pour l'adulte en général, mais déjà pour l'enfant.

Les maladies de la nutrition étaient jadis la cause de la mortalité des pouspons, de ceux surtout nourris au biberon.

La santé de nos enfants bénéficie sans nul doute des précieux services que nous rend la science. Depuis quelque temps, les soins réservés à nos petits malades se sont bien améliorés.

Il est mort, en Suisse, de 1876-1880, 138 bébés de moins d'un an sur 1000 nouveau-nés.

lité est tombée en 1901 à 137 et en 1936 à 47.

Toute mère devrait se faire un impérieux devoir de s'initier à la puériculture et à l'alimentation qui convient aux enfants.

réveiller de nouveau le lendemain à la même heure. Ainsi les exceptions peuvent être préjudiciables. Evitons-les.

Knöpfli aux pommes de terre (recette de Suisse orientale). - 500 gr. de pommes de terre bouillies, sel, muscade, 2 œufs, 20 gr. de beurre...



aux premiers symptômes de maladie, car une maladie d'enfance pourrait devenir incurable.

Son sommeil

Durant les premiers mois, le nourrisson ne se réveille guère que pour prendre ses repas. Un sommeil régulier est essentiel à son harmonieux développement.

recourir toujours à ces moyens pour obtenir le sommeil. Il arrive que l'agitation soit provoquée par une alimentation insuffisante.

PLUS D'ENNUI PLUS DE PERTES PLUS DE CONTESTATIONS avec votre blanchisseur

Mesdames, Pour être bien conseillées pour l'achat d'un CORSET ou d'un SOUTIEN-GORGE, adressez-vous à la spécialiste

Mme Havlicek - Ducommun Rue du Seyon - Spécialité de corsets

BARBEY & CIE Merciers - Rue du Seyon - Neuchâtel

Les pommes de terre

L'Office de propagande pour les produits de l'agriculture suisse a édité une brochure indiquant de nombreuses façons d'appêter les pommes de terre.

Voici quelques recettes qui nous paraissent particulièrement appétissantes et avantageuses :

Soupe verte aux pommes de terre. - 1 cuillerée de graisse, 2 à 3 poireaux, eau, sel, 1 assiette de petits dés de pommes de terre...

Soupe aux pommes de terre crues râpées (vieux recette paysanne). - Environ 500 gr. de pommes de terre, 1 chou marcelin, 2 à 3 cuillerées de fines herbes hachées, eau, sel, 2 cuillerées de graisse, 1 gros oignon.

Peler et râper les pommes de terre et les travailler avec le sel, l'œuf, le beurre ramolli et la farine nécessaire.

SOUFFLÉ SAÛLÉ AUX POMMES DE TERRE. - Environ 500 gr. de pommes de terre

terre, 50 gr. de beurre, 3 jaunes d'œufs, 3 cuillerées de farine, 2 cuillerées de fromage râpé, sel, muscade, 3 blancs d'œufs en neige.

Battre le beurre en mousse, puis le mélanger avec les jaunes d'œufs, la farine, le fromage, les épices.

POMMES DE TERRE PRINCESSE. - 1 kg. de pommes de terre bouillies, 100 gr. de fromage râpé, 1/2 cuillerée de sel, environ 40 gr. de beurre.

POMMES À L'ANGLAISE. - Laver les pommes de terre crues, les peler et les couper, selon l'emploi, en moitiés, en carrelés, en bâtonnets ou bien en boulettes à l'aide de l'emporte-pièce.

Arrosé de beurre noisette, de fines herbes et d'oignon rôti.

On ne voue plus les enfants à une couleur

Autrefois, l'usage voulait que l'on vouât les petits au bleu, au blanc ou au bleu et blanc.

Bien entendu, quand on a choisi une couleur pour le berceau, on y assortit les couvertures de laine ainsi que l'édrédon de soie piquée que l'on pose par-dessus.

On ne voue plus les enfants à une couleur. Bien entendu, quand on a choisi une couleur pour le berceau, on y assortit les couvertures de laine ainsi que l'édrédon de soie piquée.

On ne voue plus les enfants à une couleur. Bien entendu, quand on a choisi une couleur pour le berceau, on y assortit les couvertures de laine ainsi que l'édrédon de soie piquée.

AU CORSET D'OR. UN CORSET de qualité! UN CORSET qui vous dure UN CORSET qui vous donne satisfaction!

COURRIER des ABONNÉS ENTRE NOUS Vos questions Nos réponses

PENSEE POUR TOUS. - « Pour moi, rélégué n'importe où, je serais homme heureux; et comment! »

ESTHER. - Ne dites pas : « Cette pensée ne peut se rapporter à moi, car il n'est donné qu'aux philosophes et aux hommes placés moralement très au-dessus du commun d'être heureux même relégués n'importe où. »

SPONGE. - Les premières performances sportives remontent très haut dans l'histoire, environ deux mille sept cents ans avant Jésus-Christ.

réécits plus circonstanciés de ce qui se passait chez les Grecs et les Romains de l'antiquité; l'entraînement sportif est méthodique déjà dans la Grèce antique.

ROSE. - Une personne petite, mince, à la démarche légère, peut peut-être porter de fins bas de soie pour faire de longues promenades.

J. K. - Vous avez été surprise et, disons-le, choquée, de même que beaucoup d'autres personnes, du fait que, lors d'un enterrement militaire, au mois de mai, le public n'ait pas été autorisé à entrer dans l'enceinte du cimetière.

fluence des participants au cortège funéraire ayant été très considérable, on a craint, avec raison, que la place ne manquât si le public envahissait le terrain et les abords du crématoire.

FERNAND. - « Une personne à qui j'ai rendu un réel service ne devrait-elle pas m'en avoir quelque reconnaissance? »

L. P. à FL. - Depuis la fin du XVIIIe siècle, notre drapeau porte la croix qui, à l'origine, soit dès 1339, était cousue ou brodée sur les vêtements ou armures de nos ancêtres.

gent; les règlements de 1843 puis de 1852 établirent les proportions de la croix, soit à cinq carrés égaux.

ALLO, ALLO! - Vous aurez lu dans la « Feuille d'Avis » des derniers jours de mai l'information selon laquelle le Pacte de 1291 sera visible dès le mois de juillet.

GENEVRE. - Le genièvre est employé encore quelquefois comme diurétique; une infusion de baies et de branches est bonne également contre la toux.

ESTHER. - Je vous ai indiqué des chiffres approximatifs concernant le nombre des soldats français entrés en Suisse en février 1871.

Mlle Marguerite Houriet. Neuchâtel - 1, rue Saint-Honoré

La femme élégante! L'homme de goût! se gantent A LA BELETTE Spycher & Boëx LA MAISON DU GANT

Teinturerie mode Lavage chimique A DESAILLES MONREUX-NEUCHÂTEL

MESDAMES! Les produits de beauté Pasche sont appréciés d'une clientèle toujours plus nombreuse. Essayez, vous aussi, de venir chez Mlle Marguerite Houriet

LA VIE NATIONALE

La question des contrats collectifs devant le Conseil national

(Suite de la première page)

Le gouvernement n'a pas seulement carte blanche pour agir dans l'intérêt supérieur du pays, il est expressément chargé, par l'arrêté fédéral du 29 août 1939, d'édicter les mesures qu'il juge indispensables. Il est donc armé, équipé pour agir.

M. Gysler, agrarien zuricois, estime qu'à l'usage, le projet se révélera meilleur qu'on ne le croit généralement. Ceux qui discutent la base légale du projet le font moins par scrupule constitutionnel que dans l'intention de ne jamais créer cette base et de saper par avance toute législation dans ce domaine.

M. Walder, indépendant zuricois, annonce que son groupe votera, dans sa majorité pour l'entrée en matière, tout en faisant quelques réserves. Ils craignent, en particulier, que les dispositions nouvelles ne tiennent pas suffisamment compte des différences régionales, en particulier dans les conditions du travail. Il ne faut pas que l'application de l'arrêté ait pour conséquence de favoriser la dépopulation des campagnes et la migration des industries vers les grandes villes où les ouvriers ont des avantages plus grands que dans les bourgs et les villages.

M. Flückiger, radical de Soleure, se prononce pour le projet, tandis que M. Schmid, socialiste argovien, déclare que son groupe repoussera la clause d'urgence. Il faut avoir le courage d'aller devant le peuple, si le referendum est demandé.

Une intervention de M. Jean Humbert

M. Humbert, libéral neuchâtelois, qui fait ses débuts oratoires au Conseil national, précise qu'à son avis, le contrat collectif du travail n'est pas une fin en soi, mais qu'il est une première étape sur la voie de l'organisation professionnelle. Certes, quelques précautions contenues dans l'arrêté sont indispensables, mais on regrette de ne rien trouver dans ce texte qui favorise la conclusion des contrats collectifs, rien non plus qui règle les conflits pouvant survenir à propos de questions qui ne sont pas prévues par la convention professionnelle. L'arrêté

devrait donc fixer un nombre de clauses minimum sans lesquelles le contrat collectif ne pourrait recevoir la force obligatoire générale. Il y a là une lacune. Le projet reflète trop modestement les circonstances actuelles qui imposent des mesures nouvelles. Les lois cantonales, déclarées inapplicables par le Tribunal fédéral, montraient plus de hardiesse. Toutefois, le projet soumis aux Chambres a le grand mérite de ne prévoir aucune immixtion des pouvoirs fédéraux dans l'économie nationale, sans une demande expresse des intéressés. Il réserve aussi aux cantons les attributions qu'on peut leur laisser dans un domaine aussi complexe.

En terminant, M. Humbert remercie M. Stampfli d'avoir présenté un projet qui réponde aux nécessités de l'heure.

Le débat est interrompu et la séance est levée à 20 h. G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 9. — A l'ordre du jour figure le budget de la régie des alcools du 1er juillet 1941 au 30 juin 1942, qui présente un excédent de recettes de 7,490,000 fr. Le budget n'a qu'un caractère formel, vu que différents facteurs comme la récolte, l'acquisition de l'esprit de vin, ainsi que les débouchés sont incertains. La Confédération et les cantons toucheront intégralement la part qui leur revient en 1941/1942, vu que le déficit existant au 30 juin 1940 et qui s'élevait à 5,3 millions a été entièrement liquidé.

Lors de la votation sur l'initiative Reval, plusieurs revendications furent formulées, notamment le rétablissement des prix minima fixés par la loi et dont l'application fut provisoirement suspendue. Par cette mesure, il fut possible d'adapter les prix aux circonstances. Cet automne, les prix des fruits et de l'eau-de-vie ne seront pas établis au-dessous de la limite inférieure fixée par la loi. Après que la commission eut proposé l'adoption, le budget a été approuvé à l'unanimité.

Le Grand Conseil bernois commémore le 650^{me} anniversaire de la Confédération

Un discours de M. de Steiger, conseiller fédéral, sur l'attitude des Suisses devant les événements

BERNE, 9. — Le Grand Conseil bernois s'est réuni lundi matin en une séance consacrée à la commémoration du 650^{me} anniversaire de la Confédération. Encadrée par des productions d'orgue et la lecture de la charte fédérale, la séance eut son point culminant dans trois discours prononcés par le président du Grand Conseil, M. Bratschi; par le président du Conseil d'Etat, M. Moeckli, et par le conseiller fédéral de Steiger.

Le conseiller fédéral de Steiger rappela tout d'abord la naissance de la Confédération et souligna qu'un peuple libre n'existe pas sans droit et ordre.

NOTRE NEUTRALITÉ

Une neutralité stricte est restée la base de la Confédération jusqu'à ce jour. Mais elle ne doit pas être seulement une doctrine et une ligne directrice pour le gouvernement, elle doit être l'essence de notre Etat et du peuple. Elle demande des efforts constants qui ne peuvent être obtenus que par la discipline et la force de volonté. Elle n'est pas basée sur la nature humaine, qui agit d'après des sentiments et des passions. Et si elle a pu être observée en faveur de l'Etat par les habitants des vallées de Waldstaetten quand ils créèrent leur Confédération en rassemblant leurs forces intérieures sans blesser l'étranger tant qu'ils n'étaient pas eux-mêmes attaqués, il devrait être d'autant plus facile d'avoir la même attitude d'un peuple qui vit dans une neutralité affirmée depuis plusieurs siècles. Nous devons nous rendre froidement compte des choses et garder quotidiennement devant nos yeux cette vieille vérité que l'esprit de sacrifice et le courage réels ne dépendent pas des grands mots, mais doivent d'abord être prouvés par les faits. Plus un peuple sera viril et soldat, mieux il saura rassembler ses forces au moment décisif.

PAS D'INFLUENCE ÉTRANGÈRES...

Si nous avons quelque chose à apprendre des anciens Confédérés, c'est l'art de joindre les vertus de soldats, le courage réel et la domination de soi-même en matière politique. Nous avons toujours beaucoup à apprendre de nouveau quand nous voulons appliquer à nous-mêmes les simples déclarations du pacte de la Confédération. Il est chaque jour nécessaire d'avoir des secours et des conseils contre la violence et l'injustice. Mais le principe qu'aucun juge ne doit prendre des décisions dans notre pays, s'il ne fait partie de notre peuple dans le sens du moyen-âge ne s'applique pas uniquement aux autorités juridiques proprement dites. Il signifie la mise à l'écart de toute influence étrangère.

- NI DE SOMBRES MANŒUVRES

Nous ne voulons pas, aujourd'hui, que le sort de notre pays suisse puisse être influencé par les sombres manœuvres de Suisses qui ne

devraient plus avoir le nom de Confédérés. L'alliance éternelle nous fait un devoir de rester fermes et unis quand les temps sont graves et difficiles et non pas seulement quand il s'agit de jour de avantages de notre forme d'Etat. La garantie du peuple et de l'Etat comme de chaque individu ne prend sa valeur que devant les difficultés.

M. de Steiger poursuivit: « Comme les anciens Confédérés, nous voulons garder la conscience que nous sommes un petit peuple, que d'autres peuples peuvent accomplir de grandes choses et souffrir, mais que chaque jour, nous voulons contribuer par notre travail aux tâches de notre temps. Mais personne ne pourra nous demander de manquer de caractère et d'être infidèles à nous-mêmes. En poursuivant avec correction et discipline la voie de la neutralité suivie pendant des siècles par la Confédération, nous remplissons un devoir depuis longtemps fixé. »

Les essais de charge du nouveau viaduc de la Lorraine, à Berne, vont commencer

BERNE, 9. — L'ouverture à l'exploitation de la nouvelle ligne d'accès à la gare C. F. F. de Berne par le pont à deux doubles voies de la Lorraine est envisagée pour septembre. Mais avant, il y a lieu d'éprouver le pont et ses nombreuses ouvertures en les chargeant selon les règles de l'art. Ces essais de charge seront entrepris avec vingt locomotives à vapeur sur une centaine de points, afin de déterminer les fléchissements et les tensions.

Les essais auront lieu ce mois-ci du 10 au 13 et du 17 au 20 juin. Jusqu'à cinq locomotives circuleront simultanément sur chacune des quatre voies. Comme il n'est pas possible en ce moment d'utiliser autant de locomotives électriques à cet effet et qu'au surplus, la ligne de contact n'est pas encore complètement montée, il est nécessaires de faire usage de machines à vapeur.

La charge totale représentera 2000 tonnes environ.

L'indice du coût de la vie en mai

BERNE, 6. — L'indice suisse du coût de la vie, qui est calculé chaque mois par l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrivait à 171,2 (juin 1914 = 100) à la fin mai 1941, en augmentation de 1,5 pour cent sur le mois précédent et de 24,8 pour cent sur fin août 1939, dernier mois d'avant-guerre.

L'indice relatif à l'alimentation est monté de 2,6 pour cent, atteignant 171,5 et celui du chauffage et de l'éclairage s'est élevé également de 0,5 pour cent et se chiffre ainsi à 144,6.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Une catastrophe en Serbie

Un dépôt de munitions fait explosion près de Belgrade

Des milliers de victimes. Les deux tiers d'une ville détruite

BUDAPEST, 9. — Un dépôt de munitions a fait explosion à Smederovo près de Belgrade. L'explosion a fait plusieurs milliers de victimes.

Le bilan de la catastrophe: près de 4.000 victimes

BUDAPEST, 9 (M.T.I.). — On donne les détails suivants sur l'explosion de Smederovo: Les Serbes avaient déposé d'énormes quantités de munitions et de charges explosives dans le fort de Smederovo. L'explosion a fait sauter le fort lui-même et près des deux tiers de la ville voisine. On ne possède pas encore le bilan exact des morts. Selon des témoins oculaires, arrivés à Neusatz, il y aurait près de 4000 morts ou blessés. La fabrique de wagons, la seule de Serbie, a été entièrement détruite. La ville comptait avant l'explosion 12,000 habitants.

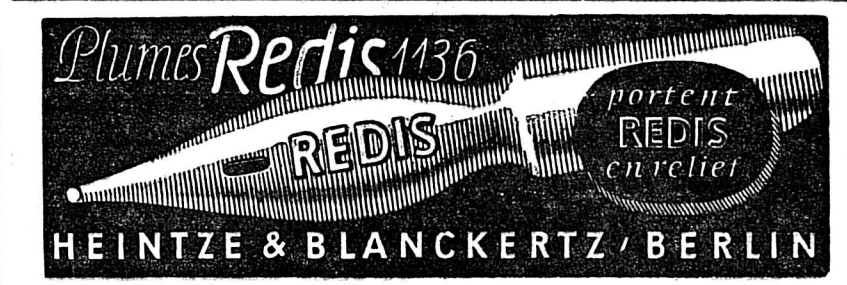
Nouvelles de France

Un message du maréchal Pétain au général Franco

VICHY, 10 (D.N.B.). — Le cardinal Gerlier, primat des Gaules, parti dimanche pour l'Espagne, est porteur d'un message adressé par le maréchal Pétain au général Franco.

M. Benoit-Mechin devient secrétaire d'Etat à la présidence du conseil

PARIS, 10 (D.N.B.). — M. Benoit-Mechin a été nommé secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. En cette qualité, il assistera aux séances du Conseil des ministres. Toutes les questions en suspens dans les négociations avec l'Allemagne seront de son ressort.



Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with columns for 'BOURSE DE GENEVE', 'OBLIGATIONS', and 'ACTIONS' with various stock prices and percentages.

Table with columns for 'BOURSE DE ZURICH', 'OBLIGATIONS', and 'ACTIONS' with various stock prices and percentages.

Table with columns for 'BOURSE DE BALE', 'ACTIONS', and 'COURS COMMUNIQUÉS PAR LE CRÉDIT SUISSE'.

L'évolution des événements politiques et militaires

Violents raids de la R.A.F. contre Derna et Benghazi

LE CAIRE, 10 (Reuter). — Communiqué du Q. G. de la R.A.F. dans le Moyen-Orient: Dans la nuit de dimanche à lundi, des avions de bombardement lourds de la R.A.F. ont entrepris des raids prolongés contre Benghazi et Derna. Ces raids furent suivis à l'aube d'attaques à la mitrailleuse contre des avions isolés à Derna et à Gazala ainsi que contre un camp et des concentrations de transports automobiles près de Martuba.

Les aérodromes ont subi des dégâts considérables. Six avions ennemis furent carbonisés à Gazala. Huit autres furent complètement détruits à Derna. Un grand nombre d'appareils ont été sérieusement endommagés à Benghazi, des incendies et des explosions furent provoqués. A Derna, plusieurs coups directs de bombes explosives à grande puissance ont allumé de vastes incendies suivis d'explosions.

Jusqu'ici, deux de nos avions ne sont pas rentrés à leurs bases.

Le communiqué du Caire

LE CAIRE, 9 (Reuter). — Communiqué du grand quartier général britannique: Lybie: Aucun changement. Abyssinie: Nos troupes continuent leur avance à l'ouest de la rivière Omo et d'autres prisonniers ont été faits. Irak: Tout est calme.

Les civils commencent à évacuer Alexandrie

ALEXANDRIE, 9 (Reuter). — Alexandrie passa une nuit calme. Cependant, l'évacuation volontaire des civils se poursuit. Un journal évalue à 40,000 le nombre des personnes qui partent dimanche. De nombreux trains spéciaux furent mis en circulation dimanche et l'on pouvait y voyager gratuitement. L'évacuation est en train de s'organiser et le gouvernement encourage les gens à aller en province ou au Caire; les classes pauvres peuvent voyager gratuitement. La population resta calme malgré la violence du raid. Les travaux de sauvetage continuent et les services publics fonctionnent.

Le nouveau gouvernement d'Irak rompt les relations avec l'Italie

BAGDAD, 9 (Havas-Ofi). — Le gouvernement de Bagdad a rompu les relations diplomatiques avec l'Italie. Les Italiens devront quitter le territoire dans les 24 heures.

Les pertes italiennes en mai

ROME, 9 (Stefani). — Le Q. G. des forces armées a publié une liste des pertes qui se sont vérifiées au cours du mois de mai et qui ne sont pas comprises dans les listes précédentes: Armée du front gréco-albanais et albanais-yougoslave: 1430 morts, dont 4 Albanais, 4123 blessés, 223 disparus. Front des Alpes Juliennes: 40 morts, 24 blessés. Afrique du nord: 389 morts, 752 blessés, 23,919 disparus. Afrique orientale: 58 morts, 77 blessés, 2354 disparus. Marine: 38 morts, 187 blessés, 303 disparus. Aviation: 79 morts, 41 blessés, 493 disparus.

Et celles qui furent subies en une année de guerre

ROME, 9. — Au cours de la conférence de presse, les chiffres officiels des pertes en hommes de l'armée, de la marine et de l'aviation italiennes pendant la première année de guerre ont été annoncés: Armée: 17,622 morts, 45,779 blessés, 132,523 disparus. Marine: 1075 morts, 1301 blessés, 6146 disparus. Aviation: 514 morts, 825 blessés, 1613 disparus. En outre, au cours de la première année de guerre l'Italie a perdu 232 avions contre 1439 appareils ennemis.

La guerre aéro-navale

Pertes navales anglaises pendant la retraite de Crète

LONDRES, 9 (Reuter). — L'amiral annonce que le croiseur anti-aériens « Calcutta » et les destroyers « Hereward » et « Imperial » ont été perdus pendant la retraite de la Crète.

Deux nouveaux ravitailleurs allemands coulés

LONDRES, 9 (Reuter). — L'amiral annonce: Au cours des opérations qui suivirent la destruction du « Bismarck » deux autres vaisseaux ravitailleurs ennemis furent interceptés et coulés outre les trois navires ravitailleurs et le chalutier armé annoncés le 6 juin.

Le communiqué britannique

LONDRES, 10 (Reuter). — Communiqué des ministères de l'air et de la sécurité intérieure: Pendant la journée de lundi, quelle activité aérienne au-dessus du Pas de Calais, de la côte du Kent et au-dessus des districts côtiers du sud et du sud-ouest de l'Angleterre. Jusqu'ici, aucun rapport n'est parvenu signalant le lancement de bombes. Au cours d'un engagement avec nos chasseurs protégeant la navigation dans le Pas-de-Calais, plusieurs avions de chasse ennemis furent atteints et endommagés. Mais la mauvaise visibilité ne permet pas de confirmer leur destruction.

Les obsèques de Guillaume II ont eu lieu à Doorn

BERLIN, 9 (D.N.B.). — Un bataillon d'honneur de l'armée allemande a pris position, à 10 h. 45, devant la maison du défunt où sont arrivés les membres de la famille de l'ex-empereur Guillaume II et les invités. Puis arriva M. Seyss-Inquart, commissaire au Reich pour les Pays-Bas, représentant le chancelier, suivi du kronprinz et la femme de l'ex-empereur. M. Seyss-Inquart a déposé une couronne au nom du chancelier Hitler. Le service religieux fut assuré par M. Doehring, pasteur à Berlin. Le cortège funéraire se forma ayant à sa tête le général Eschenburg. Des membres de l'armée portaient les couronnes. Le bâton de feld-maréchal de l'ex-empereur était porté par le général comte von der Goltz et les décorations par le comte de Moltke. Venaient le pasteur Doering, la femme de l'ex-empereur, le kronprinz, les membres de la famille, le représentant du chancelier Hitler, le feld-maréchal von Mackensen. Puis les représentants de l'armée et de la marine du Reich. Ils étaient suivis des représentants de l'ancienne armée et de l'ancienne marine. Le bataillon d'honneur défila devant le caveau. La musique joua le cantique de Luther. Une salve fut tirée par le bataillon en l'honneur du défunt. La veuve et le kronprinz retournèrent dans la maison du défunt après que les assistants leur eurent exprimé leurs condoléances.

L'agitation aux Etats-Unis

(Suite de la première page)

L'armée américaine brise une grève dans une usine d'avions

A la suite de cette intervention la fabrique a rouvert ses portes

Sur onze mille grévistes, trois mille seulement ont assisté à la réunion au cours de laquelle la continuation du mouvement fut décidée.

La « North American Aviation Co » a des contrats s'élevant à 196 millions de dollars d'avions de guerre pour la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Une déclaration de M. Roosevelt

WASHINGTON, 10 (Reuter). — Après avoir donné à l'armée l'ordre de prendre possession de l'usine de la « North American Aviation », le président Roosevelt a publié une déclaration disant: « Je suis résolu à faire en sorte que l'usine soit immédiatement rouverte. La médiation a été interrompue par la violation de l'accord conclu avec les représentants des travailleurs selon lequel la production devait continuer pendant la médiation. L'arrêt de la production crée une situation gravement préjudiciable à la défense des Etats-Unis. »

Le président conclut en demandant aux ouvriers de retourner à leur travail et en leur promettant que leurs droits fondamentaux de citoyens libres seront sauvegardés et que des négociations seront entamées en vue d'arriver à un règlement équitable avec effet rétroactif.

La grève est brisée

WASHINGTON, 10 (Reuter). — M. Stimson, secrétaire à la guerre, a publié une dépêche reçue du commandant des troupes dans le voisinage de l'usine de la « North American Aviation » et disant: « La grève est brisée. Les portes sont ouvertes et les ouvriers entrent à flot. »

Entre Tokio et Batavia, aucune entente n'est possible

TOKIO, 10 (D.N.B.). — Selon le journal « Nichi Nichi », la conférence réunie hier au ministère des affaires étrangères de Tokio pour examiner la réponse de Batavia, et qui fut suivie par des représentants de l'armée, de la marine et d'autres services, est arrivée après plusieurs heures de délibérations, à la conclusion qu'il n'existe pas dans les conditions actuelles de possibilité d'entente avec les Indes néerlandaises.

Des ours près de Toulouse

VICHY, 9. — On mande de Toulouse que les ours ont fait une apparition dans les prairies françaises. Des brebis ont été emportées et dévorées, ainsi que des veaux. Les ours s'aventurent parfois jusqu'à l'intérieur des parcs à bétail. Les bergers demandent une attribution exceptionnelle de pétrole, la lumière étant seule capable d'éloigner les ours de leurs troupeaux.

Nouvelles brèves

Les méfaits du mauvais temps au Japon. — Les pluies torrentielles qui font rage depuis trois jours dans la région de Hokkaido ont causé de sérieux dommages et la perte de 60 vies humaines. Une digue ayant cédé, les rivières emportèrent plus de 50 maisons dans un village. En outre, il faut compter avec la perte de nombreux cotres de pêche et de leurs équipages.

AVIS TARDIFS

TOUS les employés de banque sont invités à participer ce soir à l'assemblée de documentation qui aura lieu à 20 h. 30 AU CAFÉ DES ALPES (en face de la Poste) Association des employés de banque, section neuchâteloise.

Salle de la Bonne Nouvelle

PROMENADE NOIRE CE SOIR, à 20 h., réunion spéciale par M. J. SQUIRE, évangéliste de Lausanne Cordiale invitation

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

AULA DE L'UNIVERSITÉ mardi 10 juin, à 17 h. 15 Commémoration du 650^{me} anniversaire de la Confédération suisse LA SÉANCE EST PUBLIQUE

La Rotonde

Ce soir, dès 20 h. 30 DANSE avec l'orchestre Melodians renforcé par l'accordéoniste virtuose Daniel JAVET

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Infractions aux prescriptions fédérales concernant l'économie de guerre

Le département de l'Industrie communale :

La Vime commission pénale du département fédéral de l'Economie publique a prononcé les peines suivantes pour infractions aux prescriptions fédérales concernant l'économie de guerre :

350 fr. à un boucher-charcutier qui n'avait pas déclaré un stock de graisse ;

200 fr. à un commerçant qui a utilisé de la benzine sans autorisation ;

350 fr. à deux boulangers qui avaient vendu du pain de 24 heures et des petits pains frais ;

50 fr. à un hôtelier qui avait laissé son établissement ouvert après l'heure de fermeture réglementaire ;

10 fr. à un propriétaire qui avait négligé de se munir d'une autorisation pour augmenter le loyer de ses locataires.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La leçon à tirer

Il y a, pour Neuchâtel, une leçon à tirer de l'affluence que les diverses manifestations organisées dans le cadre de la « Quinzaine neuchâteloise » avaient attirée, et de l'impossibilité dans laquelle se trouvent nos hôtels de loger tant de monde. Si l'on songe que certains visiteurs ont dû aller coucher à Lausanne, on conviendra que quelque chose doit être fait pour que Neuchâtel soit en mesure de loger, à l'avenir, tous les visiteurs qui lui viendront, si nombreux soient-ils.

Le Comptoir de Neuchâtel a fermé ses portes

Le Comptoir de Neuchâtel a fermé ses portes hier soir à 22 heures.

Pendant douze jours, cette manifestation de la vie économique et artisanale neuchâteloise a connu un brillant succès ainsi qu'en témoigne le nombre des entrées enregistrées durant cette période.

On a déjà dit ici-même le rude effort qui fut fait pour mener à bien cette entreprise, affirmation vivante du pays neuchâtelois. Il convient cependant de féliciter une fois encore les organisateurs et les exposants, lesquels rivalisèrent d'ardeur pour présenter des stands où le bon goût s'alliait à l'élégance.

Il serait aussi injuste, pensons-nous, de ne pas faire une mention spéciale de l'exposition de la Guilde des arts et nombreux furent les visiteurs qui admirèrent longuement les toiles d'artistes neuchâtelois. Cette contribution artistique a donné au Comptoir une note heureuse et harmonieuse.

Cette exposition a tout à fait sa place dans le cadre du Comptoir et l'on ne peut que souhaiter que cette formule soit reprise, et sur un plan plus vaste encore.

Voici d'ailleurs la liste des artistes ayant exposé des tableaux : Aimé Barraud, Aurèle Barraud, Charles Barraud, Etienne Tach, André Coste, Walther Wehinger, Charles Reusser, Charles Müller, Edmond Guinand, Ferdinand Maire, Celso Bussi, Guido Locca et Albert Locca.

Le Comptoir de Neuchâtel s'est terminé au milieu de l'allégresse générale et le peu qu'on puisse dire, c'est qu'il fut pour tous les exposants d'une efficacité que chacun se plaît à reconnaître. La façon dont il a été présenté cette année marque une très heureuse étape qui est de bon augure pour... 1943.

Le succès de cette présentation est dû, pour une bonne part, rappelons-le, à M. G. Chable, architecte, dont les avis autorisés ont eu tant de poids.

Notons enfin que plus de mille personnes ont visité le Comptoir au cours de la journée de clôture.

Le congrès de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement

A Neuchâtel, s'est réuni, comme nous l'avons annoncé hier brièvement, sous la présidence de M. Wechsler (Olten), le congrès ordinaire de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement (V.B.L.A.). Ouverte par le secrétaire central, M. Bircher, l'assemblée prit connaissance du rapport de gestion et d'un exposé du secrétaire de cartel, M. Segessenmann, sur « Les tâches syndicales de l'avenir », puis vota une résolution demandant notamment que le congrès affirme la volonté de la Fédération de collaborer à la défense militaire, politique et économique de la Suisse.

Le congrès demanda un plan économique à large vue, comportant un contrôle sévère des matières premières, la solution du problème des matières de remplacement et la lutte contre les bénéfices exagérés. Le capital, qui a échappé jusqu'ici à l'imposition, doit y être soumis. Les salaires inférieurs (en particulier dans les industries du vêtement et de la chaussure) doivent être augmentés par suite du renchérissement des matières premières. L'assemblée demanda des allocations de renchérissement.

Les prix des denrées alimentaires vitales devraient être stabilisés, au besoin par des arrêtés fédéraux. Le congrès accueillit favorablement la loi sur la protection du travail à domicile et se déclara prêt à soutenir celle des contrats collectifs à la condition qu'elle n'émane en principe que des autorités fédérales et garantisse l'absolue indépendance des ouvriers et des organisations patronales.

Le congrès se dresse contre les tentatives de supprimer les caisses syndicales de chômage. Le chômage doit être combattu par un plan à large vue prévoyant des occasions de travail. Le congrès demanda enfin la création d'une assurance fédérale de la vieillesse, financée selon la méthode des caisses de compensations.

Le congrès élit M. F. Segessenmann (Berne) président en remplacement de M. Edwin Peter, démissionnaire. M. Bircher, secrétaire central, fut confirmé dans ses fonctions.

Après la promotion de Cantonal en ligue nationale



Voici l'équipe neuchâteloise qui, dimanche à Neuchâtel, a battu Bâle par 2 à 1. — De gauche à droite : à genoux : Barben, Facchinetti, Humbert-Droz, Cattin et Grai ; debout : M. David Mader, président de Cantonal, Saner, Sauvain, Hagenlocher, de Kalbermatten, Hurbin, Sandoz et M. Ernest Fallet, caissier du club.

Neuchâtel, ville de congrès

Au cours de la séance qu'elle a tenue samedi à Frauenfeld, l'Association suisse des contrôleurs des finances publiques a décidé que sa prochaine assemblée générale aurait lieu à Neuchâtel.

Nos hôtes

Le Conseil communal de Sachseln, lieu de naissance de Nicolas de Flue, a assisté samedi « in corpore » à la représentation de l'œuvre de « Nicolas de Flue ». Ses sentiments à l'égard de cette représentation se sont traduits par de vigoureux applaudissements.

Une jolie scène

Samedi matin, un couple de cygnes, venant de la direction d'Auvergnier, a passé au bord du lac, avec cinq tout petits. Quatre d'entre eux étaient sur le dos de la mère ; le cinquième n'ayant pas de place, nageait derrière celle-ci, le père suivant à distance en surveillant.

On démolit

On n'a pas perdu de temps et lundi matin déjà, les travaux de démolition de la halle spécialement construite pour les représentations de « Nicolas de Flue » commencent. Cette démolition sera très rapidement terminée.

LA VIE RELIGIEUSE

Un culte solennel à l'occasion du 650ème anniversaire de la Confédération

Le Synode de l'Eglise nationale, en réponse à la proposition du Conseil d'Etat, a décidé de célébrer, par un culte solennel dans toutes les paroisses, le 650ème anniversaire de la fondation de la Confédération.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Commission scolaire

(c) Dans sa séance de jeudi dernier, la commission scolaire a fixé les vacances scolaires d'été. Tenant compte de la fermeture du collège l'hiver dernier pour raisons d'économie de combustible et en prévision des fermetures l'hiver prochain, elle a réduit à cinq semaines les vacances d'été. Celles-ci commenceront le 14 juillet et la rentrée est prévue pour le 18 août.

Elle a décidé d'organiser une course scolaire au Rütli pour les classes primaires moyennes et supérieures ainsi que pour l'école secondaire à l'occasion de la célébration du 650ème anniversaire de la Confédération. Les classes inférieures et l'école enfantine jouiront d'une course moins fatigante mais intéressante et en rapport avec l'anniversaire qui sera célébré.

La fête du 1er août sera célébrée chez nous avec plus d'ampleur qu'en temps ordinaire. Un comité comprenant conseillers communaux et généraux, commission scolaire et corps enseignant primaire et secondaire, autorités ecclésiastiques et groupements, se réunira pour établir un programme de cette manifestation populaire et patriotique.

A l'Eglise indépendante

(c) Samedi soir, la population de Cernier était conviée à une soirée musicale et théâtrale organisée à la halle par la jeunesse de l'Eglise, chœur et enfants de la paroisse. La halle n'était pas trop grande pour contenir la foule qui avait répondu à l'invitation.

Quatre parties du « Jeu du Feuillu » de Jacques-Dalcroze, le roi et la reine, les fous, les vieux, le chœur final ont été joués et chantés avec beaucoup de grâce. Les chœurs bien exécutés, les costumes si chatoyants, la belle ordonnance des jeux de scène et de lumière ont contribué à la réussite complète de cette fête toujours si fraîche.

« Le mot qui fut grâ », pièce religieuse en 3 actes de Ch. Dombre (Marie Durand prisonnière à la tour de Constance, 1730-1768) a permis aux jeunes de montrer leurs qualités d'acteurs. Des décors splendides avaient été brossés par notre artiste local, O. Wisser.

De chaleureux applaudissements ont exprimé aux organisateurs et acteurs la reconnaissance de l'assistance pour cette belle soirée qui clôturait si heureusement une vente en tous points réussie.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Noces d'or

(c) Samedi, M. et Mme Ulysse Huguenin-Aubert ont fêté, entourés de leurs enfants et petits-enfants, leurs noces d'or. Une cérémonie eut lieu au Temple du Locle, joliment fleuri pour la circonstance, au cours de laquelle le pasteur Maurice Néri apporta vœux et félicitations aux heureux jubilaires.

UNE VICTIME DU DEVOIR

Un gendarme de Chules mortellement blessé par un cambrioleur

qui opérait depuis quelques jours dans la région de la Thièle

Malgré d'actives recherches, l'assassin en fuite n'a pas encore été retrouvé

Comme on sait, des vols étaient commis depuis plusieurs jours dans la région de la Thièle sans qu'on pût découvrir l'auteur de ces larcins. Hier encore, nous annonçons que deux cambriolages avaient été opérés à la gare de Marin-Epagnier et au bureau communal de Marin.

La police de sûreté neuchâteloise soupçonna un individu qui avait travaillé à Marin et elle avertit dimanche la police cantonale bernoise qui se mit également à la recherche du coupable présumé.

Dans la nuit de dimanche à lundi, à la sortie du village de Champion, un paysan rentrant à son domicile trouva sur la route le corps du gendarme Hermann Linder, âgé de 36 ans, marié, père de deux enfants, domicilié à Chules. Le malheureux avait la gorge coupée et il baignait dans son sang. Le paysan avisa immédiatement les autorités et le gendarme Linder fut aussitôt soigné, mais il devait mourir lundi matin vers 10 heures.

On suppose que Linder aura retrouvé le coupable et que celui-ci aura profité de l'obscurcissement

pour porter un coup mortel au gendarme. Ce dernier avait encore eu la force d'écrire sur un bout de papier le nom de son agresseur : Iten.

La police a immédiatement donné le signalement de l'individu, signalement qui correspond bien à celui du coupable présumé. Il s'agit d'Emile Iten, né le 18 mai 1914, originaire de Unter-Aegeri (Zoug). Taille : 178 cm., cheveux bruns, yeux bleus, grande cicatrice d'opération au cou et au poignet droit. C'est un récidiviste dangereux et on conseille la prudence.

La police a immédiatement commencé ses recherches. Grâce au concours de chiens policiers, on a trouvé un manteau maculé de sang et des clefs abandonnés dans un fourré.

Toutes les personnes qui pourraient donner des indications sur cet individu sont priées d'aviser la police neuchâteloise ou la police bernoise.

La police cantonale neuchâteloise en collaboration avec la police cantonale bernoise recherche activement l'assassin.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Condamnation

(sp) Dans son audience de lundi, le tribunal du district d'Yverdon a condamné à six mois de réclusion José Cristobal, mécanicien, récidiviste, échappé de Bochuz, pour divers cambriolages commis à Yverdon.

BIENNE

Un festival

(c) A l'occasion du 650ème anniversaire de la Confédération, notre ville n'entend pas rester en arrière. En effet, sous l'égide du comité biennois du 1er août, un comité a été chargé de mettre sur pied un grand festival qui sera joué par des soldats de la 3ème division dans plusieurs villes de notre région. La « première » aura lieu sur la place de notre vieux « Rosius » les 4, 5 et 6 juillet prochains. Ce festival, qui a pour titre « Confédération » est dû à la plume de M. E. Schihli et la musique est de M. F. Neumann. Plus de 200 soldats participent comme acteurs ou figurants à ce festival.

Le téléphone et l'obscurcissement...

(c) Le réseau téléphonique suisse — comme on le sait — est fort bien organisé et les diverses cabines installées dans les principales rues de nos localités rendent de signalés services.

A ce propos, on nous apprend que dernièrement, un commerçant de passage à Bienne, s'était rendu dans un quartier éloigné, quand, à 23 heures, il fut surpris par l'obscurcissement. Ne connaissant pas la contrée, il errait dans la nuit, incapable de retrouver son chemin pour regagner son hôtel. En se trouvant devant une cabine téléphonique, il eut l'idée d'appeler le No 11 (renseignements) et raconta à la téléphoniste la situation fâcheuse dans laquelle il se trouvait. La téléphoniste, d'après le numéro de l'appareil téléphonique de la cabine, put lui indiquer le chemin à suivre jusqu'à la cabine suivante. Ainsi, guidé à distance, de cabine en cabine, cette personne réussit à regagner le centre de la ville et à retrouver son hôtel. Nul doute que cet hôte de passage ait exprimé sa reconnaissance émue à la téléphoniste qui sut si gentiment le tirer d'affaire.

En pays fribourgeois

Après le drame des vaccins

Le recours du docteur Perrier est rejeté

(c) Le 21 mars dernier, le tribunal de la Sarine rendait, après trois jours de débats, son jugement dans l'affaire du drame de Montrevers. Il condamnait le docteur Henri Perrier, à Fribourg, à trois mois de prison avec sursis, pour homicide par négligence et lésions corporelles graves. On se souvient que quinze enfants de l'institut de Montrevers avaient été vaccinés avec de la toxine diphtérique au lieu d'anatoxine. Onze trouvèrent la mort, et quatre autres furent gravement indisposés.

L'avocat du docteur Perrier avait déposé un recours au Tribunal cantonal contre le prononcé de la première instance. La Cour de cassation, dans sa séance d'hier, a écarté le recours avec suite de frais.

M. Pierre Weck, procureur général, soutint que le prononcé du tribunal de district était conforme à la loi et qu'il n'y avait pas lieu à modification.

Le cas du docteur Perrier est donc définitivement liquidé.

Par contre, le cas de Mlle Adeline Charrière, employée du laboratoire de bactériologie, reviendra, ainsi que nous l'avons annoncé, devant le tribunal de la Glâne, après qu'une nouvelle instruction aura été effectuée, par les soins du juge Roger Pochon.

GIVISIEZ

Une statue brisée

(c) Des individus se sont introduits dans une chapelle située non loin de Givisiez, dans le bois de la Faye. Ils ont enlevé la statue de la Vierge placée sur l'autel principal et l'ont brisée. Il y a une quinzaine de jours déjà, le tronc de la chapelle avait été fracturé.

La police recherche les auteurs de cet acte de vandalisme.

LES SPORTS

Course de chevaux à Salavaux

(c) Dimanche, sur le terrain de la grève, la Société hippique du Vully avait organisé des courses. Le matin eurent lieu des concours d'équitation ; l'après-midi les courses d'obstacles, le steeple-chase et la course au trot attelé. Le temps maussade le matin se rasséréna au cours de la journée.

Un banquet fort bien servi à l'hôtel du Pont réunissait les sociétaires et leurs invités : MM. Bardet, préfet ; D. Loup et M. Tombez, députés ; le lieutenant-col. Ruffy, médecin à Avenches ; le syndic M. Bessard, de Belleverve.

M. W. Bardet, adjudant sous-officier, président de la société, souhaita la bienvenue à tous. Le préfet Bardet lui répondit et le remercia au nom des invités.

Le jury était composé de MM. Roulet, capitaine, Missy ; Mange, capitaine, Berne ; Mayor, premier lieutenant, Villars-le-Grand ; Thévoz, lieutenant, Missy ; Bardet, adjudant sous-officier, dépôt de remonte, Berne ; Clovis Corninbœuf, maréchal, Avenches.

Voici les meilleurs résultats : Equitation : sous-officiers : 1. Brig. Lauper, Mur ; 2. Brig. Jaunin Paul, Chabrey.

Equitation : soldats : 1. Drag. Loup Georges, Constantine ; 2. Drag. Cornuz Georges, Mur ; 3. Drag. Fasel, Cudrefin.

Obstacles : Dragons, 1re série : 1. Drag. Etter Fritz, Bâren ; 2. Drag. Freiburghaus, Surl ; 3. Drag. Dudan Pierre, Grandcour.

Obstacles : 2me série : 1. Drag. Colaud Pierre, Saint-Aubin ; 2. Drag. Balsiger, Ulmiz ; 3. Drag. Etter Hans, Ried.

Obstacles : sous-officiers : 1. Brig. Baiswil, Dompiere ; 2. Brig. Brasey Pierre, Ruyres ; 3. Maréchal Simonet, Galmiz.

Trot attelé : 1. Bardet René, Villars-le-Grand ; 2. Bardet Maurice, Villars-le-Grand ; 3. Loup Georges, Constantine.

Steeple-chase : soldats : 1. Dudan Pierre, Grandcour ; 2. Herren Walther ; 3. Balsiger Fritz, Ulmiz.

Steeple-chase : sous-officiers : 1. Maréchal Etter Fritz, Ruyres ; 2. Brig. Schmutz ; 3. Brig. Hoffmann Jean, Ro-vray.

Les Genevois et les Vaudois ont des horaires étudiés pour leurs cantons

Les Neuchâtelois ont Le Rapide

spécialement conçu pour eux

C'EST UN HORAIRE CLAIR SIMPLE COMPLET

qui ne coûte que **70 c.**

Dieu est amour.

Monsieur Léon Barbezat, à Serrières ; Madame et Monsieur Fernand Roland-Barbezat et leurs enfants, Daisy et Claude ; Monsieur et Madame Rodolphe Isely et famille, à Windisch, Zurich et Baden ; Monsieur et Madame Alfred Isely, à Bâle ; Monsieur et Madame Franz Isely, à Rapperswil ; les enfants de feu Madame veuve Elise Buhler, à Serrières, Neuchâtel, Bâle et Colombier ; Madame veuve Edouard Barbezat ; Mademoiselle Marie Barbezat et Madame veuve Olga Barbezat ; Monsieur et Madame Ernest Barbezat-Chopard et leur fils André, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Edouard Barbezat-Schaffhauser et leurs enfants, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et vénérée épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Emma BARBEZAT née ISELY

que Dieu a reprise paisiblement à Lui dans sa 66ème année, après quelques jours de maladie.

Serrières, le 8 juin 1941. (Cité Suchard 12)

Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles. I Pierre V.

Repose en paix

L'incinération, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, mardi 10 juin.

Culte au Crématoire, à 13 h. 15.

Les comités de l'Association des sociétés locales, de la Musique «L'Avenir», ainsi que de la Société fédérale de gymnastique de Serrières, ont le pénible devoir de faire part à leurs membres du décès de

Madame Emma BARBEZAT

épouse de leur cher membre d'honneur et honoraire, M. Léon Barbezat.

Le culte, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à 13 h. 15 au Crématoire, le 10 juin 1941.

Les membres de la Société fédérale de gymnastique « Hommes » de Serrières sont informés du décès de

Madame Emma BARBEZAT

épouse de M. Léon Barbezat, membre honoraire et belle-mère de M. Fernand Roland, membre actif de la société.

L'incinération, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, mardi 10 juin. Culte au Crématoire à 13 h. 15.

Le comité.

Les enfants et petits-enfants de

Monsieur Henri HOSTETTLER

retraité du personnel communal ont le pénible devoir d'annoncer à leurs amis et connaissances sa mort survenue le 8 juin 1941, dans sa 67ème année, après quelques jours de cruelles souffrances supportées avec courage et résignation.

Le travail fut sa vie.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 11 juin 1941, à 13 h. Culte au Crématoire.

Domicile mortuaire : Parcs 65. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Fédération des services publics, section de Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Henri HOSTETTLER

L'incinération aura lieu mercredi 11 juin, à 13 heures. Domicile mortuaire : Parcs 65.

Le comité de l'Amicale des sourds de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis le décès de leur ancien et très regretté président

Monsieur Paul DU PASQUIER

Ils lui garderont un souvenir reconnaissant.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

8 juin

Température : Moyenne 13.9 ; Min. 8.4 ; Max. 19.8.

Baromètre : Moyenne 716.7. Vent tombé : 0.2 mm. Etat du ciel : variable ; petites averses intermittentes le matin, clair le soir.

(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5) Hauteur du baromètre réduite à zéro

mm	3	4	5	6	7	8
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, du 8 juin, à 7 h. : 430.22 Niveau du lac du 9 juin, à 7 h. : 430.25

Température de l'eau, 10 juin : 14°

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.